

# ÉCONOMIE

**NOUVEAU**

*Lorraine Demers*

RE/MAX Fortin Delage  
Courtier immobilier

653-5353

voir page E 9



◀ SHERMAG FRAPPE FORT B 3  
TOUJOURS LES HEURES D'AFFAIRES B 3

▲ DOLLAR	▲ EURO	▼ OR	▼ NASDAQ	▼ TORONTO	▲ NEW YORK	▲ PÉTROLE
78,42 \$US +0,25	63,91 €euro +0,23	408,10 \$US -2,80	1879,48 -6,95	8588,40 -3,25	10047,24 +8,34	48,54 \$US +0,17

## Air Canada: la rescapée des airs

Robert Milton se livre en entrevue

SOPHIE COUSINEAU  
La Presse

■ Le 1<sup>er</sup> avril 2003, Air Canada s'est mise à l'abri de ses créanciers. Dix-huit mois d'enfer à négocier avec les syndicats, à plaider sa cause auprès des financiers. Mais la lumière est enfin là, au bout du tunnel. À compter de jeudi soir minuit, Air Canada redécoule pour de bon, allégée de 10 milliards \$ de dette et de près de 7000 employés. La compagnie aérienne de Montréal met le cap sur l'international, tout en gardant l'œil sur le marché intérieur, où elle ne fera pas de quartier aux transporteurs à rabais. La fin de la grande turbulence? Les explications du président Robert Milton.

■ Au cours des 18 derniers mois, l'entreprise a souvent été à un cheveu de s'écraser. Avez-vous toujours cru qu'Air Canada réussirait à s'en tirer?

■ Pour faire des changements fondamentaux et durables, il faut prendre le taureau par les cornes. Ce faisant, on joue gros jeu. Et tout peut sembler plus dramatique. Mais j'ai toujours pensé qu'Air Canada s'en tirerait.

■ Quel a été le moment le plus difficile? Lorsque la société Trinity Time Investment, de Victor Li, vous a laissé en plan à la dernière minute?

■ Cela, c'était vraiment terrible, parce que j'étais convaincu que Victor Li aurait pu faire de grandes choses avec Air Canada. Mais le moment le plus difficile, c'est tout simplement lorsque

l'entreprise a été contrainte de se mettre à l'abri de ses créanciers (en avril 2003). Parce que c'est quelque chose que quelqu'un comme moi n'est absolument pas préparé à faire. Un pdg est déterminé à se battre, il est déterminé à gagner. Après tout ce que nous avions subi — la tentative de rachat d'Onex, l'intégration de Canadien International, les attentats du 11 septembre 2001 et le manque de soutien subséquent du gouvernement, la crise du SRAS —, nous nous trouvions dans un trou et nous ignorions complètement jusqu'où ça irait et combien de temps ça durerait. Ce furent des heures très sombres.

■ Tout le monde sait qu'Air Canada a été très malchanceuse. Mais ne pensez-vous pas que la direction d'Air Canada doit assumer sa part de responsabilités?



Le pdg d'Air Canada, Robert Milton

■ Écoutez, à titre de pdg, il n'est pas question pour moi d'adopter une position autre que celle-ci (l'expression en anglais : *the buck stops here*), c'est moi le premier responsable. Mais vous n'avez qu'à observer ce qui se passe aux États-Unis pour comprendre que le problème ne touche pas uniquement Air Canada. Avec les avantages que donne le recul, tout semble très facile. En me basant sur chaque parcelle d'information dont je disposais à chaque mo-

ment où j'ai pris une décision, je n'ai aucun regret.

■ Maintenant que vous êtes sur le point de compléter votre restructuration, quelle est la stratégie d'affaires de la « nouvelle » Air Canada?

■ Nous allons nous battre pour chaque parcelle de marché contre tous les concurrents. Et ne jamais laisser les autres pratiquer des prix inférieurs

Voir AIRS en B 2 ▶

### VOS FINANCES

## Suivis et infos

Aujourd'hui prenons le temps de faire un suivi à quelques articles récents et de jeter un peu plus de lumière sur quelques informations qui sont passées pratiquement inaperçues pendant l'été.

Commençons par un petit retour sur la chronique de la semaine dernière, quand on parlait du désespoir de monsieur R. par rapport au traitement de son jugement de divorce par la CARRA (Commission administrative des régimes de retraite et d'assurance).



Louis Tanguay  
LTanguay@lesoleil.com

Si cela peut consoler un tant soit peu notre retraité-divorcé, il n'est pas seul à vivre une situation semblable si on en croit un certain nombre de messages reçus cette semaine.

Un sage octogénaire nouvellement divorcé, pourtant initié aux arcanes gouvernementaux pour avoir travaillé 30 ans dans la fonction publique, raconte avoir vécu des problèmes du même genre quant à la répartition de la valeur de sa rente avec son ex-conjointe.

Encore une fois, il s'agissait d'erreurs sur la date de l'évaluation des droits attribués à chaque divorcé.

Ce qu'il faut retenir, c'est que le compteur tourne vite en défaveur de celui qui retire déjà sa rente, à partir du moment où une procédure de divorce est amorcée.

Une autre personne se retrouve dans une situation encore pire parce qu'un tribunal a évalué très différemment la valeur de ses propres années de cotisation à un régime non gouvernemental et les sommes accumulées au nom de son ex dans un régime géré par la CARRA.

### CARRA ET RRQ

L'information la plus urgente est cependant venue d'une spécialiste de ces questions œuvrant au sein de la Régie des rentes du Québec. Elle m'apprend que dans le partage des rentes de la RRQ, la date du début des procédures ne peut pas être retenue, contrairement à ce qui est prévu pour l'évaluation des droits dans la loi appliquée par la CARRA.

Sur ce point, la loi de la RRQ n'est en harmonie ni avec la Loi sur le partage du patrimoine familial (Code civil), ni avec les dispositions de certains régimes comme ceux de la CARRA.

Les gains inscrits au registre de la RRQ peuvent être partagés seulement en date de la fin de la vie commune ou encore à la date du jugement qui donne droit au partage.

L'experte dit même que certaines personnes ont dû déboursier des sommes importantes pour corriger des jugements ou des conventions qui ne tenaient pas compte de cette différence.

Une double prudence est donc de mise au moment de la rédaction d'une convention de divorce.

Voir SUIVIS en B 2 ▶

### PROFIL

## M2S a fait sa place dans l'électronique

■ (LE SOLEIL) — Malgré les taux d'intérêt élevés, malgré la récession, malgré la flambée des coûts du pétrole, M2S électronique a survécu aux années 80, en plus de trouver un créneau qui lui permet de progresser. Mais Bertrand Saucier, un des fondateurs, ne cache pas qu'il y a eu des années difficiles. « On a stagné pendant un bon bout de temps », dit-il.

Toutefois, depuis 2000, les choses ont drôlement changé. M2S, située dans le parc Métrobec, croît à un rythme soutenu de 15% par année. Le nombre d'employés frise la centaine, les projets d'expansion se multiplient, les carnets de commandes sont remplis. Aujourd'hui, la PME conçoit et produit plus de 500 000 circuits électroniques par année. Des circuits intelligents qui se retrouvent dans quantité d'appareils domestiques : hotte de cuisinière, système de ventilation, cafetières.

Si tout baigne dans l'huile, c'est que l'entreprise est assise sur des bases solides, disent ses dirigeants. Bertrand Saucier avoue avoir mis pas mal d'énergie pour que son équipe se donne un code de valeurs qu'il résume en trois mots : progrès, maîtrise, harmonie. Et ce ne sont pas des mots en l'air, glisse-t-il en entrevue. Chez M2S, c'est une façon de vivre, de tra-



Bertrand Saucier, président du conseil d'administration de M2S, et le pdg, Mario Marcotte, croient qu'il y a un créneau à développer pour les entreprises d'électronique au Québec.

vailer, de progresser. « On rame tous dans le même sens. »

Comme plusieurs de sa génération, M. Saucier a pensé à la retraite quand ses associés l'ont quitté voilà cinq ans.

« À ce moment-là, je me suis dit trois choses : je reste, je vends ou je prépare la relève. » Il a choisi la troisième option, non sans avoir longuement réfléchi. « Je voulais continuer, mais au-

trement, dit-il. Vous comprenez, cette PME, c'est mon fonds de retraite et à quel point c'est aussi le patrimoine

Voir M2S en B 14 ▶

*Frigidaire*

**DOUBLEZ vos économies**

**Achetez deux électroménagers ou plus** de marque Frigidaire®, Gallery® ou Pro Gallery® et

**doublez votre rabais!\***

Électroménager	Économies (1er achat)	Économies (2e achat)	Électroménager	Économies (1er achat)	Économies (2e achat)
Réfrigérateur	1000	2000	Four à micro-ondes à hotte intégrée	200	400
Cuisinière	1000	2000	Hotte	300	600
Four encastré	750	1500	Lave-vaisselle	300	600

Venez nous voir en magasin pour découvrir encore plus d'économies!

**MULTIMEUBLES**

*Blouin*

421, boulevard Armand-Paris  
Beauport (Québec)  
(boulevard de la Capitale, sortie Labelle)  
**(418) 654-2223**

**SUIVIS**

Suite de la B 1

À l'intention des professionnels qui travaillent dans ce domaine, il existe même, depuis 2002, un *Guide du praticien pour le partage des régimes de retraite*, signé par M<sup>e</sup> Simon Descoateaux.

**INDICES SECTORIELS**

Plus tôt cet été, au cours d'une entrevue, René Moisan, président de Regar, une firme de gestion de Québec qui compose les portefeuilles de ses clients essentiellement d'unités de fonds négociés en Bourse, expliquait comment son équipe peut dégager une plus-value par rapport à l'ensemble du marché tout en conservant un niveau de risque moindre que celui relié à une sélection de titres individuels.

Les indices boursiers sectoriels reflètent chacun un secteur d'investissement, qu'il s'agisse d'actions de sociétés dans les créneaux des services financiers, de l'énergie, des aurifères ou de la technologie, ou de composantes obligataires. En résumé, la gestion sectorielle active de style valeur consiste à acheter un indice quand son prix est une aubaine et de le vendre quand il atteint un prix supérieur à sa valeur.

Le hic, c'était que la gestion privée discrétionnaire pratiquée par les professionnels de la firme était réservée à des caisses de retraite ou à des fortunes privées disposant d'un actif investi supérieur à 250 000 \$.

L'équipe de M. Moisan vient cependant d'obtenir de l'Autorité des marchés financiers l'autorisation d'offrir un fonds mutuel privé copiant sa gestion d'un portefeuille composé à 70 % d'actions dont le seuil d'entrée se situe à 25 000 \$. La valeur unitaire du fonds GSV 70 canadien sera calculée et les transactions seront enregistrées une fois par mois.

**L'IPC ET LE TIMBRE**

À chaque début d'année, depuis des lustres, on a l'habitude de devoir payer 1 ¢ de plus pour affranchir une lettre.

L'hiver prochain, c'est le 17 janvier que le prix du timbre passera de 49 ¢, à 50 ¢, selon une annonce qui n'a pas mérité plus d'un paragraphe dans la plupart des quotidiens.

Ce qui n'a surtout pas été expliqué, c'est que la hausse du tarif intérieur ne doit pas dépasser les deux tiers du

taux d'inflation calculé par l'indice des prix à la consommation (IPC) au cours des 12 mois qui précèdent juin. De mai 2003 à mai 2004, l'IPC a augmenté de 2,5 % et le timbre de première classe aurait donc dû augmenter de seulement 1,66 % au lieu des 2,04 % que représente le centime ajouté. Mais Postes Canada a calculé que la partie non utilisée de la croissance de l'IPC l'année précédente lui permet une hausse de plus de 2 %.

**Le prix du timbre augmente plus vite que l'IPC**

Pour les lettres expédiées aux États-Unis (85 ¢), et à l'étranger (1,45 \$), la majoration de 5 ¢ fait augmenter le coût de presque 6 % et d'un peu plus de 3 % respectivement.

**ASSURANCE PRÊT**

On a également peu fait état du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'apparition de l'assurance prêt pour garantir le remboursement d'un emprunt en cas de décès de l'emprunteur.

Considéré comme une innovation en 1954, le régime de Desjardins Sécurité Financière (DSF) demeure l'un des plus importants au Canada avec près de deux millions de personnes assurées pour une valeur de 35 milliards \$.

**PLUS FORTE CROISSANCE**

Parlant de la filiale assurances du Mouvement Desjardins, elle vient de rendre publique une étude montrant que, parmi les 10 premiers assureurs de personnes au Canada, elle a connu la plus forte croissance des primes directes, tant dans l'ensemble du Canada (+17,8 %) qu'au Québec (+20,2 %) en 2003.

La recherche révèle aussi que, dans ce groupe, les trois compagnies d'assurances ayant leur siège social dans la région de Québec sont dans le peloton de tête de la croissance du volume des primes. À elles trois, elles accaparent 14,8 % du marché canadien. Il s'agit de Desjardins (6,5 %), Industrielle Alliance (5,9 %) et SSQ-Vie (2,4 %).

*Vous pouvez adresser vos questions et vos commentaires par la poste à :*  
**VOS FINANCES**  
 c/s Louis Tanguay  
 LE SOLEIL  
 410, boulevard Charest Est  
 Case postale 1547, succ. Terminus  
 Québec (Québec) G1K 7J6  
 ou par télécopieur au : (418) 686-3374  
 ou par courriel à : ltanguay@lesoleil.com

**AIRS**

Suite de la B 1

aux nôtres. Je crois que nous pouvons offrir un produit supérieur. Nous avons les capacités d'affronter la concurrence, dollar pour dollar, vol pour vol.

**Q Pensez-vous vraiment qu'Air Canada peut servir toutes les clientèles à la fois ? La multiplication des bannières ne vous a-t-elle pas nuí ?**

**R** Personnellement, je crois qu'Air Canada devrait être en mesure de répondre aux besoins de toutes les clientèles en aviation. D'une certaine manière, nous le faisons déjà. Mais étant donné que nous avons abaissé la structure de coûts de toute la société aérienne, nous sommes maintenant en mesure de faire ça sous la bannière d'Air Canada plutôt que sous toutes les autres bannières.

**Q Comment Air Canada assurera-t-elle son essor ?**

**R** La partie de nos activités qui croítra le plus, c'est dans le marché international. Nos revenus intérieurs vont rester stables, mais il y aura une baisse des revenus aux États-Unis. Non pas parce que nous assurons moins de vols, mais parce que les tarifs aux États-Unis chuteront. Au Canada, étant donné qu'il n'y a pas un grand nombre de gros marchés, et que les transporteurs à rabais deviennent actifs sur tous ces grands marchés, six ou sept en tout, les prix s'effondrent dès leur arrivée. Aux États-Unis, il y a des centaines de marchés. Les transporteurs à rabais n'ont fait leur incursion que sur environ 200 d'entre eux. Alors, vous continuerez à voir les tarifs baisser et baisser encore. C'est l'un des aspects de la crise avec laquelle les États-Unis sont encore mal pris.

**Q Et la croissance à l'international ?**

**R** L'une des régions les plus intéressantes est l'Amérique latine. Auparavant, ce n'était pas intéressant pour nous d'aller là-bas, parce que nous devions passer au-dessus de Houston ou de Dallas, et ils étaient mieux placés que nous. Mais depuis que les États-Unis exigent des visas pour les transits des citoyens de certains pays, c'est devenu très compliqué de transiter par les États-Unis. Alors, nous avons gagné beaucoup de clients. Vers l'Asie, nous avons ajouté des vols depuis Toronto sans escale. Nous aimerions en faire davantage. J'aimerais aussi offrir des vols à destination de Beyrouth ou de Téhéran. Ce sont des villes où un transporteur canadien peut aller, mais où un transporteur américain refusera d'aller. Cela nous donne des occasions.

**Q Rien n'empêche les transporteurs à rabais d'offrir des liaisons transocéaniques. Craignez-**

**vous de les voir atterrir dans ce créneau d'ici peu ?**

**R** Avec l'achat de billets sur Internet, c'est plus facile. Mais ils sont plus avantageux sur les liaisons les plus courtes. Sur les liaisons plus longues, nos coûts sont davantage comparables. Je m'attends toutefois à ce que certains transporteurs à rabais des États-Unis se lancent dans le marché international d'ici 12 mois. Cela pourrait arriver n'importe quand.

**Q Comment y ferez-vous face ?**

**R** Ce n'est pas parce qu'ils essaient qu'ils vont réussir. L'international, c'est beaucoup plus complexe.

**Q Quelle est votre part de marché intérieur et comment comptez-vous freiner son érosion ?**

**R** Elle oscille entre 60 % et 65 %. Pour connaître du succès, il faut disposer d'une structure concurrentielle qui va nous permettre d'affronter les transporteurs à rabais. C'est ce que nous avons maintenant. Ces joueurs à coûts modestes couvrent maintenant six ou sept grandes villes au Canada, et ils ne peuvent plus aller nulle part ailleurs au pays. Ils se précipitent donc aux États-Unis. Mais ils y affrontent de gros gorilles. Alors, pour eux, ce sera une partie très différente, très difficile. De notre côté, nous pouvons compter sur notre clientèle internationale, des gens que nous transportons de Houston, de Bogota, de Tel Aviv, de Tokyo, etc. Alors, nous pouvons servir des marchés comme celui de la ville de Québec, qui sont relativement petits et difficiles à rentabiliser.

**Q Avez-vous finalisé vos négociations sur l'achat de 90 jets régionaux de Bombardier et d'Embraer ?**

**R** Une annonce sur ces acquisitions est imminente.

**Q Comment utiliserez-vous ces appareils ?**

**R** La rentabilité de ces appareils est bien supérieure à celle des avions de 50 places. Les 50 places régionaux serviront sur les liaisons régionales ou plus courtes. Grâce aux nouveaux appareils de 75 à 100 places, nous allons faire quelque chose que l'industrie n'a jamais encore fait. Vous verrez davantage de vols qui éviteront les grandes villes. Par exemple, vous aurez ces appareils qui partiront de Montréal pour aller vers des villes secondaires en Ontario comme London et peut-être Windsor. Nous serons en mesure de proposer de trois à quatre vols par jour vers Winnipeg, par exemple, alors que nous n'en faisons qu'un ou deux. Même un vol Montréal-Regina ou Saskatoon est envisageable. Alors, les gens n'auront pas à passer par Toronto. C'est bien parce que, depuis l'an dernier, les coûts ont grimpé en flèche à Pearson, cela dérape com-

plètement. Nous avons déjà commencé à déplacer des vols de Toronto vers l'aéroport de Montréal.

**Q Lorsque la Deutsche Bank a investi dans Air Canada, elle l'a fait à la condition que toutes les lois s'appliquent uniquement au transporteur montréalais soient abolies, ce qui concerne autant les services en français en vol que la présence du siège social à Montréal. Ont-ils abandonné cette condition ?**

**R** Non, le dialogue se poursuit. Le gouvernement a fait des ouvertures intéressantes, et la Deutsche Bank est à l'aise avec les assurances qu'elle a reçues. Il n'y a plus de quoi en faire un plat.

**Q Mais qu'en est-il de l'obligation de servir les clients en français ? Elle ne semble plus rattachée, par exemple, au transporteur régional Jazz, qui n'est plus une filiale d'Air Canada, mais une société sœur chapeauté par le nouveau «holding» Air Canada Enterprises (ACE) ?**

**R** Cette histoire me dépasse. Nous serions de parfaits imbéciles si nous n'offririons pas de services en français à nos clients. Cela n'a aucun sens quand on a un marché de la taille du Québec.

**Q C'est peut-être le message qui vient d'en haut, mais il reste que les voyageurs francophones connaissent souvent de mauvaises expériences sur les vols d'Air Canada, comme en atteste le rapport annuel de la commissaire aux langues officielles, Dyane Adam...**

**R** Il faut mettre les choses en perspective. Nous faisons voyager 30 millions de clients par année. Et chaque passager fait affaires avec 10 employés d'Air Canada en moyenne. Il va y avoir des moments où l'on tombera sur une personne qui ne s'exprime pas en français. Mais sur chaque avion on trouve au moins une personne qui parle français.

**Q Avec la nouvelle structure de l'entreprise, plus rien ne force ACE à avoir son siège social à Montréal ?**

**R** C'est un autre sujet sur lequel les gens s'énervent complètement. Or, nous n'avons jamais considéré un déménagement du siège social. Et puis, tant et aussi longtemps que je resterai en poste, il n'en sera pas question.

**Q Vous pouvez affirmer cela, mais vos successeurs verront peut-être la chose autrement ?**

**R** Ma réponse à ce sujet, c'est que je déménage près du métro Vendôme, où nous avons des bureaux et où j'aurai accès aux restaurants de la rue Sherbrooke plus facilement que depuis Dorval. Voilà le seul déménagement prévu à la direction d'Air Canada !

**Q Vous aviez déjà pensé vendre votre programme de fidélisation Aéroplan à Onex, mais la transaction ne s'est pas concrétisée en raison de vos ennuis. Maintenant que vous repartez sur de nouvelles bases, allez-vous la remettre en vente tout de suite ?**

**R** Ça pourrait être fait rapidement, parce que nous sommes prêts. Mais nous n'avons pas l'intention de procéder rapidement. Maintenant que nous avons réalisé notre restructuration, nous allons être très réfléchis et nous allons prendre notre temps pour nous assurer de conclure une transaction avantageuse. Nous avons une entente extraordinaire avec Onex, mais elle est survenue à un moment où les pressions pour vendre étaient plus grandes que maintenant.

**Q Quels autres services pourriez-vous mettre en vente ?**

**R** Le service de maintenance en est un gros. C'est une activité rentable. Il y a aussi l'agence Voyages Air Canada Vacations. Et puis il y a Jazz, le transporteur régional. Il n'est pas encore rentable, mais il se dirige dans cette direction. Notre retrait pourrait prendre la forme d'un premier appel public à l'épargne, d'un investissement stratégique de la part d'un fonds ou de la création d'une fiducie de revenus.

**AVIS DE NOMINATION**

**SSQ GROUPE FINANCIER**  
Assurances générales



**Marie-France Amyot**

M<sup>me</sup> Marie-Josée Blanchette, présidente-directrice générale de SSQ, Société d'assurances générales inc., est heureuse d'annoncer la nomination de M<sup>me</sup> Marie-France Amyot au poste nouvellement créé de vice-présidente à l'indemnisation.

M<sup>me</sup> Amyot détient un baccalauréat en droit et est membre du Barreau du Québec. Elle occupe ses nouvelles fonctions depuis août 2004. Avant de se joindre à l'équipe de SSQ Assurances générales, elle a travaillé plusieurs années dans des cabinets d'avocats spécialisés dans le secteur du droit des assurances.

SSQ, Société d'assurances générales inc., une filiale de SSQ Groupe financier, offre des produits d'assurance automobile, habitation et entreprises. Conscients de la qualité des produits et de son excellent service ainsi que la solidité financière dont elle dispose, plus d'un québécois sur sept confie la gestion de leur portefeuille d'assurance à SSQ Groupe financier.


[www.ssqgenerale.com](http://www.ssqgenerale.com)

Comptables agréés de Québec

**CA**

**Déjeuner-causerie**

**La création au coeur des processus**



**Daniel Gauthier**  
Président Le Massif inc.

**Le mardi 5 octobre 2004 à 7 h 30**

**Hôtel Québec 3115, avenue des Hôtels Sainte-Foy**

**20 \$/par personne 150 \$/table de 8 personnes (taxes incluses)**


**Confirmez auprès de Claudia Lapointe (418) 658-5555**

Merci à nos commanditaires

**RBC Banque Royale**

**FONDS régionaux de solidarité FTQ**

**Nomination**



**Denis Patry, CMA, DESS fiscalité**

Monsieur André Lemieux, FCA, associé directeur de **LEMIEUX NOLET** comptables agréés senc, est heureux d'annoncer la nomination de Denis Patry, CMA, à titre de directeur principal.

Bachelier en administration des affaires (BAA) de l'Université de Sherbrooke en 1995, Denis Patry devient membre en 1997 de l'Ordre des comptables en management accrédités du Québec. L'année suivante, il devient membre de l'Association de planification fiscale et financière. Il se distingue aussi en obtenant une mention honorifique pour l'excellence de ses résultats à l'Institut canadien des valeurs mobilières. Depuis 2001, il détient également un diplôme d'études supérieures en fiscalité des HEC. À l'emploi de Lemieux Nolet depuis 2000, il a acquis une solide expertise en négociation avec les autorités fiscales, particulièrement dans le traitement et la gestion des taxes à la consommation. En plus de donner des conférences et des cours, il est l'auteur de nombreux articles sur le sujet. Actif dans son milieu, Denis Patry est membre notamment du conseil d'administration et trésorier de la Jeune Chambre de commerce de Québec.

**LEMIEUX NOLET** est un important cabinet de professionnels qui offre un éventail complet de services comptables, de conseils et de gestion aux entreprises et aux particuliers, dont la certification, la vérification, la fiscalité, l'achat, la vente, l'évaluation, l'analyse de la rentabilité, le financement et la gestion d'entreprise, la gestion du risque, l'amélioration de la performance, les conseils en stratégie de placement, la planification financière, personnelle et la gestion de l'insolvabilité.

**LEMIEUX NOLET** comptables agréés

Lévis • Québec • Cap-Santé • Lac Échemin • Montmagny

**MÉRITE COMMERCIAL DESJARDINS**

**ENTREPRISE SEPTEMBRE 2004**

**RÉGIONS DE LA CAPITALE-NATIONALE ET DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES**

**FINALISTE ENTREPRISE DE L'ANNÉE FIDEIDES 2005**



Étaient présents à cette remise, de gauche à droite : M<sup>me</sup> Lulu Turgeon, directrice - vente et marketing à l'Hôtel Gouverneur Québec; M. Gilbert Samson, président du conseil d'administration de la Chambre de commerce des entrepreneurs de Québec et directeur de la caisse Desjardins de Sainte-Foy; M<sup>me</sup> Pascale Laroche, conseillère publicitaire à TVA Québec; M. Pierre Boutet, directeur des ventes au quotidien Le Soleil; M. Raymond Beaulieu, président de Ouellet Canada; M. Tom Lemieux, vice-président régional à la vice-présidence régionale Kamouraska - Chaudière-Appalaches; M<sup>me</sup> Diane Langevin, conseillère publicitaire au quotidien Le Soleil; M. Charles Pélipin, directeur au Centre financier aux entreprises de la Côte-du-Sud; M. Bruno Gagnon, directeur général à la caisse Desjardins de L'Islet.

**OUELLET**  
Fixe la norme des appareils de chauffage électrique

**OUELLET CANADA FIXE LA NORME DES APPARELS DE CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE**

Le lundi 20 septembre se déroulait à l'Hôtel Gouverneur Québec, la remise officielle du prix du Mérite commercial Desjardins de septembre à l'entreprise lauréate, Ouellet Canada.

Depuis plus de 40 ans, Ouellet Canada conçoit, fabrique et distribue des appareils de chauffage électrique pour le marché canadien des grossistes, des électriciens et des consommateurs ainsi que pour le marché international dans un climat de travail stimulant. Avec un chiffre d'affaires de 35 millions de dollars, la société Ouellet Canada est devenue le plus important manufacturier canadien d'appareils de chauffage électrique et le leader québécois dans ce domaine. Forte de la compétence de ses 190 employés et dotée d'installations totalisant 100 000 pieds carrés (9 000 mètres carrés), Ouellet Canada répond à la fois aux besoins des secteurs résidentiel, commercial et industriel.

UNE INITIATIVE DE :

Chambre de commerce des entrepreneurs de Québec

Le Mérite commercial Desjardins est un prix mensuel qui vise à souligner le dynamisme et le succès obtenu par des entreprises ayant une place d'affaires dans les régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches. Lors du 22<sup>e</sup> Gala des Fidélités, le 17 mars 2005, une entreprise parmi les lauréates des douze derniers mois se verra attribuer le titre d'entreprise de l'année des régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches.

**Desjardins** **TVA** **LE SOLEIL** **CITE 107.5 FM** **HÔTEL GOUVERNEUR**

## Ce serait une erreur de toucher à la Loi sur les heures d'affaires

C'est la position du Conseil québécois du commerce de détail

■ (LE SOLEIL) — « Il ne faut surtout pas toucher à la Loi sur les heures d'affaires, ce serait une erreur. La solution n'est pas là. » Gaston Lafleur, directeur général du Conseil québécois du commerce de détail, est catégorique : notre cadre législatif actuel est un des meilleurs au Canada. « La loi québécoise sur les heures d'ouverture des commerces a le mérite, dit-il, d'être "gérable", d'être équitable et d'enlever un paquet d'ambiguïtés. Et elle permet à tous les détaillants d'avoir des plages horaires qui ne sont pas laissées à la discrétion des municipalités comme c'était le cas il y a 12 ans avec les Factory Outlet qui ouvraient le dimanche, les marchés aux puces qui vendaient du neuf et autres aberrations. »

En revanche, M. Lafleur, qui représente 70% du commerce de détail au Québec, reconnaît que Cadillac Fairview a relancé un débat très émotif en imposant l'horaire des Fêtes à l'année dans ses centres commerciaux de la métropole. Si bien qu'à l'intérieur même de son organisation, les avis sont aujourd'hui très partagés.

« Plusieurs petits commerçants nous ont fait savoir qu'ouvrir plus d'heures n'augmentait pas nécessairement leurs ventes et que de toute façon la piastre ne s'étire pas. » Encore une fois, Gaston Lafleur est d'accord avec eux. Toutefois, dans un marché très concurrentiel comme celui de Montréal où les mégacentres ont poussé comme des champignons, les centres commerciaux conventionnels ont senti l'urgence de préserver leur part de marché. « Aujourd'hui, la question qui se pose, dit-il, est de savoir quelque part de la piastre vous allez aller chercher. »

M. Lafleur est aussi conscient que la situation se présente différemment en région. Il y a moins de concurrence, donc moins de pression pour élargir les heures d'ouverture. C'est le cas à Québec d'ailleurs, où après consultation les grands centres commerciaux décidaient d'ajouter seulement deux heures de magasinage le dimanche matin, et ce, à compter du 3 octobre.

Pour sa part, la Chambre de commerce de Québec (CCQ) a voulu voir ce que ses membres en pensaient. Et les résultats préliminaires d'un sondage maison portant sur l'élargissement des heures d'affaires montrent que deux tiers des sondés préfèrent le *statu quo* alors qu'un tiers se disent favorable au changement.



Gaston Lafleur, du Conseil québécois du commerce de détail

À la lumière de ces premiers résultats, la présidente de la CCQ, M<sup>me</sup> Francine Lortie, croit que les gens de la région de Québec ne sentent pas la nécessité d'avoir plus d'heures de magasinage. « À quelque exceptions près, dit-elle, la loi répond bien aux besoins des commerçants et des consommateurs. »

Au-delà du débat sur les heures d'affaires, le Conseil du patronat du Québec (CPQ) se dit davantage préoccupé par la baisse de productivité des travailleurs québécois. Selon l'organisme, dans un contexte de libre-échange, il serait urgent d'ajuster notre productivité à celle de nos proches concurrents. Dans l'ensemble, il apparaît que les Québécois travaillent moins longtemps et moins d'heures que les Ontariens et les Américains. Le CPQ croit qu'il faut valoriser le travail et trouver des moyens d'élargir les heures tout en développant des services de proximité pour les parents et des plages horaires qui conviennent aux familles.

## Shermag ferme son usine de Disraëli

Perte de 250 emplois

IAN BUSSIÈRES

Collaboration spéciale

■ DISRAËLI — Le président du manufacturier de meubles Shermag, Jeff Casselman, a confirmé hier qu'il mettrait la clé dans la porte de son usine de Disraëli, en lock-out depuis avril, même si les 250 syndiqués revenaient en arrière et décidaient d'accepter les offres finales de la compagnie.

Les travailleurs, qui gagnent, en moyenne, près de 15 \$ l'heure, avaient rejeté ces offres à 87% il y a quelques semaines, mais avaient tenté de mettre un peu d'eau dans leur vin lors d'une séance de conciliation tenue jeudi. L'employeur n'a cependant pas démordu de ses offres finales et a annoncé que les avis de licenciement collectif seraient envoyés dès la semaine prochaine.

La décision représente une véritable catastrophe pour cette municipalité d'environ 4000 âmes et pour la région de L'Amiante, dont Shermag serait le quatrième plus important employeur privé après la société minière LAB Chrysofile, la Boulangerie Saint-Méthode et les Industries Canatal.

« C'est clair que je suis déçu car c'est 50% de l'économie locale et une masse salariale annuelle de près de 8 millions \$ qui s'envolent en fumée. C'est l'équivalent de plusieurs milliers d'emplois perdus dans une ville comme Montréal » commentait, hier le député bloquiste de Mégantic-l'Érable, Marc Boulianne, lui-même originaire de Disraëli, après avoir rencontré M. Casselman.

### POLYVALENCE

C'est une demande de l'employeur relativement à la polyvalence des employés, qui a été acceptée par les travailleurs des usines que Shermag possède à Granby, à Victoriaville et à Saint-François-de-Madawaska, qui est le nerf de la guerre dans ce dossier.

Pour faire face à la concurrence des manufacturiers chinois, qui ont grugé depuis 1993 une grande part de marché aux Canadiens sur le lucratif marché des États-Unis, Shermag souhaitait obtenir davantage de souplesse de la part de ses travailleurs en se donnant la permission de les affecter temporairement à d'autres postes sans nécessairement tenir compte de l'ancienneté.

### SCEPTICISME

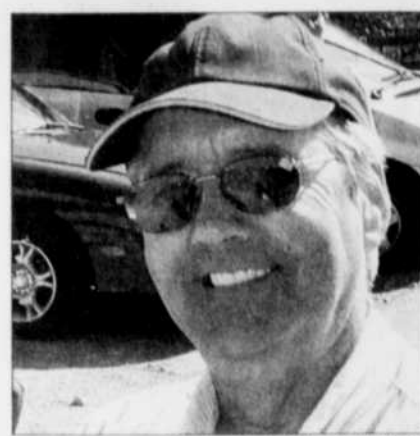
Du côté des travailleurs, ceux qui faisaient du piquetage devant l'usine hier ne semblaient pas trop s'en faire, disputant des parties de sacs de sable sous le chaud soleil de septembre.

« Nous y croirons quand nous aurons reçu notre premier chèque de chômage. De toute manière, 80% d'entre nous occupons déjà un autre emploi. Même si nous ne gagnons pas le même salaire, ça nous permet de tenir le coup avec le montant de 175 \$ par semaine que nous recevons du syndicat. De toute manière, si ça ferme, nous n'aurons pas de difficulté à nous replacer avec le bagage d'expérience que nous avons », indique M. Edmond Plante, qui travaille chez Shermag depuis 20 ans.

Son confrère de travail Denis Lehoux est lui aussi sceptique quant aux réelles intentions de la compagnie. « Avant le lock-out, les patrons nous parlaient de travail à temps partagé mais jamais ils n'en ont fait la demande. Ils ont plutôt vidé leurs entrepôts

pour préparer le conflit de travail », explique-t-il.

Edmond Plante croit également que Shermag veut se débarrasser du syndicat à Disraëli. « En voulant transférer n'importe quel employé à n'importe quel poste, ils veulent essayer de mettre dehors ceux qui sont trop vieux ou qui n'ont pas une bonne santé en disant qu'ils ne font pas l'affaire », poursuit-il en rappelant que les travailleurs étaient prêts à accepter certaines réaffectations, mais seulement à raison d'une journée par semaine par travailleur.



Edmond Plante travaille à l'usine de Disraëli depuis 20 ans.

Quant au président du syndicat, M. Gaston Pouliot, il ne comprend pas la décision de l'employeur de fermer une usine rentable et croit que les syndiqués de Victoriaville et à Granby ont accepté les offres patronales car ils n'en avaient pas le choix. « À Granby, ils ne recevaient que 75 \$ par semaine de leur syndicat et à Victoriaville, ils avaient peur que Shermag ferme leur usine, qui est vieille et en mauvais état, si l'usine de Disraëli acceptait les offres avant eux. »

### TROP TARD

Du côté de l'employeur, Jeff Casselman est catégorique : il lui est impossible de faire face à la concurrence asiatique si les travailleurs n'acceptent pas de collaborer. Et même s'ils l'acceptaient, il serait maintenant trop tard puisque les démarches pour mettre fin aux activités de l'usine sont déjà enclenchées.

« Nous allons mettre nos énergies ailleurs car les employés de Disraëli nous ont toujours demandé de retirer nos demandes. Celles-ci étaient pourtant loin d'être draconiennes puisqu'on ne demandait aucune concession salariale, et que les employés de Granby et Victoriaville les ont acceptées », poursuit M. Casselman.

Quant aux prétentions de certains travailleurs à l'effet que Shermag avait de toute manière l'intention de fermer l'une de ses usines, M. Casselman les a qualifiées de ridicules. « C'est totalement faux ! C'est le syndicat qui a fermé la shop », a-t-il conclu.

## DÉCOUVREZ LA FAÇON HUMAINE DE VOYAGER



Utilisez votre cellulaire et votre portable à bord sans restriction, et gardez contact tout au long de votre voyage.

[www.lafaconhumainedevoyager.ca](http://www.lafaconhumainedevoyager.ca)



\* Marque de commerce propriété de VIA Rail Canada inc.

16 ans d'expérience  
vous assure de trouver le  
meilleur candidat.

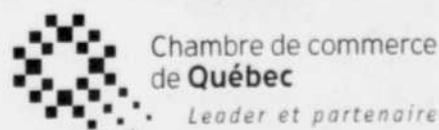


Celui-ci existe et  
nous le recrutons pour vous.

Placement de personnel  
**Louise Bolduc**  
(418) 527-7331

Cadres, représentation, ingénierie, production,  
informatique, administration, industriel, etc.

## Déjeuner-causerie, le mardi 5 octobre 2004, 11 h 30



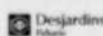
Chambre de commerce  
de Québec  
Leader et partenaire

LES DÉJEUNERS-  
CAUSERIES

Fairmont Le Château Frontenac  
Coût (taxes en sus) : membres : 42 \$, non-membres : 47 \$  
Pour réserver : 692-3853, poste 221

[www.ccquebec.ca](http://www.ccquebec.ca)

En collaboration avec :



Le rôle du gaz naturel  
liquéfié (GNL) dans l'avenir.

Jean-Marie Dauger  
Directeur général adjoint  
Gaz de France



**GRAND SOLDE**  
DE L'AUTOMNE CHEZ VOTRE  
CONSEILLER FORD.

**SEULEMENT DU**  
**15 AU 30 SEPTEMBRE**

**FORD FREESTAR 2004**

ACHETEZ À

**19 995 \$**

FRAIS DE TRANSPORT  
ET DE PRÉPARATION EN SUS



Moteur V6 de 4,2 L • Boîte automatique • Freins assistés à disque avec antiblocage aux 4 roues et répartition électronique de la force de freinage  
Groupe d'équipements électriques (rétroviseurs extérieurs à réglage électrique, glaces à commande électrique, verrouillage électrique des portes)  
Radio AM/FM stéréo • Climatisation • Entrée sans clé à télécommande • Éclairage intérieur à extinction progressive  
Capacité de 7 occupants • Banquette de 3<sup>e</sup> rangée repliable à plat dans le plancher • Et plus encore!

# DESSERREZ-VOUS LA CEINTURE.

**FORD F-150 XLT 2004**  
4x4 SuperCrew

LOUEZ À

**299 \$\***

PAR MOIS, POUR 24 MOIS  
MISE DE FONDS DE 2 995 \$  
FRAIS DE TRANSPORT  
ET DE PRÉPARATION INCLUS



Ford F-150, le camion de l'année selon l'AJAC.

Moteur V8 Triton® • Boîte automatique • Système à 4 roues motrices, avec sélection électronique 4x4 en marche  
Freins assistés à disque avec antiblocage aux 4 roues et répartition électronique de la force de freinage  
Jantes de 17 po en aluminium coulé • Pneus tous terrains • Groupe d'équipements électriques  
(rétroviseurs extérieurs à réglage électrique, glaces à commande électrique, verrouillage électrique des portes)  
Climatisation • Capacité de 6 occupants • Radio AM/FM stéréo avec lecteur laser • Et plus encore!

**FORD RANGER EDGE 2004**  
4x2 à cabine double

LOUEZ À

**229 \$\*\***

PAR MOIS, POUR 36 MOIS  
MISE DE FONDS DE 1 995 \$  
FRAIS DE TRANSPORT  
ET DE PRÉPARATION INCLUS



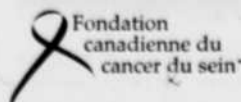
Moteur V6 de 3 L • Boîte automatique • Jantes de 15 po en aluminium usiné  
Pneus tous terrains • Antibrouillards • Pare-boue arrière • Radio AM/FM stéréo avec lecteur laser  
Banquette divisée 60/40 • Et plus encore!

**FAITES VITE, LES QUANTITÉS SONT LIMITÉES.**

[ford.ca](http://ford.ca)



**Bien pensé**



Photos à titre indicatif seulement. \*F-150 : dépôt de sécurité de 350 \$, mise de fonds de 2 995 \$ et première mensualité exigés. \*\*Ranger : dépôt de sécurité de 275 \$, mise de fonds de 1 995 \$ et première mensualité exigés. Des frais de 0,08 \$ du kilomètre après 40 000 kilomètres pour le F-150 et après 60 000 kilomètres pour le Ranger et d'autres conditions s'appliquent. Ces offres s'adressent à des particuliers sur approbation de crédit de Crédit Ford et ne peuvent être jumelées à aucune autre, à l'exception de la remise aux diplômés pour laquelle certaines conditions s'appliquent. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers en sus. Les mensualités et prix annoncés incluent une remise taxable du constructeur de 1 000 \$. Les taxes sont calculées sur le plein prix de location avant la déduction de la remise. Ces offres d'une durée limitée s'appliquent uniquement aux véhicules neufs en stock et peuvent être annulées en tout temps sans préavis. Votre conseiller Ford peut vendre ou louer moi-même chez. Voyez votre conseiller Ford pour obtenir tous les détails.

# La Fédération des producteurs acéricoles jette du lest

■ (LE SOLEIL) — La Fédération des producteurs acéricoles du Québec (FPAQ) a décidé de jeter un peu de lest dans l'épreuve de force qui l'oppose au groupe d'acériculteurs qui contestent le nouveau régime de mise en marché du sirop d'érable.

À la suite d'une rencontre avec le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M<sup>me</sup> Françoise Gauthier, tenue il y a quelques jours, le président de la Fédération, M. Pierre Lemieux, a annoncé que les producteurs acéricoles qui veulent régulariser leur situation par rapport aux règlements de l'agence de vente pourront profiter d'un sursis.

Un système allégé de pénalités sera ainsi appliqué en lieu et place des pénalités devant être encourues devant les tribunaux. Ce nouveau système s'adresse principalement aux producteurs qui désirent régler leur dossier à l'amiable.

Le dossier acéricole gaspésien qui trébuchait sur les quotas des producteurs de cette région a également fait l'objet d'une attention particulière.

## LA GASPÉSIE

La ministre Gauthier et les représentants de la FPAQ et de l'Union des producteurs agricoles (UPA) ont convenu d'établir un portrait des producteurs ou aspirants producteurs souhaitant

poursuivre leurs investissements en acériculture en Gaspésie.

De plus, on élaborera un mécanisme afin de permettre aux intéressés de faire des représentations devant la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec.

« Le mécanisme, explique-t-on à la Fédération, tiendra compte des engagements pris par la FPAQ vis-à-vis de l'ensemble des producteurs, ainsi que de ceux pris par le gouvernement québécois dans le cadre du Plan de développement économique de la Gaspésie. »

Ce plan gouvernemental accorde un bloc de 1200 hectares de forêt publique afin de favoriser le développe-

ment de l'industrie acéricole dans cette région.

M. Lemieux s'est réjoui que le ministre reconnaisse la nécessité d'une mise en marché collective et ordonnée du sirop d'érable québécois par l'entremise d'une agence de vente.

## UNE VASTE TOURNÉE

Depuis le 10 septembre dernier, la FPAQ effectue une vaste consultation dans les 11 régions productrices de sirop d'érable. M. Lemieux dressera un bilan de cette tournée lors de l'assemblée annuelle de la Fédération, qui se tiendra à Granby le 4 novembre.

« Au-delà de l'information transmise, précise le président de la Fédération, nous prenons le pouls des producteurs acéricoles, notamment par un vote sur les divers scénarios de contingentement pour l'année 2005 et celles qui suivront. »

M. Lemieux raconte que « la vaste majorité » des producteurs se sont donné trois outils collectifs pour régler la crise acéricole provoquée par l'effondrement des prix en 2000 à cause d'énormes surplus de sirop d'érable.

Il identifie ainsi la gestion des inventaires, l'agence de vente et le

contingentement. « En parallèle, dit-il, un budget annuel de 1,5 million \$ a été injecté par les producteurs pour servir de levier financier pour développer les marchés québécois et international. La conquête de nouveaux marchés est au cœur de notre plan d'action. »

## La Bourse envisage de suspendre les transactions sur le titre d'Ivaco

■ MONTRÉAL — Les transactions sur le titre d'Ivaco à la Bourse de Toronto pourraient être suspendues, en raison de la trop faible valeur de l'action. Une porte-parole de la Bourse a fait savoir hier que le cas d'Ivaco est présentement étudié parce que la valeur totale de ses actions ordinaires ne s'établissait jeudi qu'à 800 000 \$ environ, alors que la valeur boursière minimale pour une inscription sur le parquet torontois est de 3 millions \$. Les principaux éléments d'actif de l'aciérie Ivaco ont été vendus à la société de portefeuille américaine Heico pour 375 millions \$. Ivaco est sous la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies depuis septembre 2003. (PC)

## Nomination



Monsieur Réal Marcotte

Monsieur André Provencher, président et éditeur du quotidien LE SOLEIL, est heureux d'annoncer la nomination de Réal Marcotte à titre de vice-président ventes publicitaires.

Monsieur Marcotte œuvre dans le domaine des médias depuis plus de vingt ans. Il a occupé au cours des onze dernières années des fonctions similaires à la station radiophonique Énergie 98,9 du groupe Astral.

Au sein de l'équipe du Soleil, M. Marcotte dirigera l'équipe des ventes publicitaires, s'assurant de l'excellence du service auprès de nos annonceurs et du développement du plus important véhicule publicitaire à Québec qu'est LE SOLEIL.

LE SOLEIL

**Offrez-vous le programme en gestion de projet le plus populaire au Canada!**

**Programme de certification universitaire en gestion de projet**  
Version française du **Masters Certificate in Project Management**

**ENCORE QUELQUES PLACES DISPONIBLES**

- Programme conforme aux normes du Project Management Institute
- Formation pratique, orientée vers des résultats concrets
- Formation donnée par des gestionnaires de haut niveau
- 9 cours, offerts en 18 jours sur une période de 4 mois

**Ce programme est aussi disponible sur mesure en entreprise.**

Formation à **Québec** débutant le 8 octobre 2004  
Formation à **Montréal** débutant le 22 octobre 2004

Inscrivez-vous en ligne dès aujourd'hui:  
[www.ulaval.ca/dgfc/sessions](http://www.ulaval.ca/dgfc/sessions)

**Pour information**  
Québec: (418) 656-3202  
Montréal: (514) 842-5012, poste 8163  
Ailleurs au Québec: 1 877 785-2825, poste 3202

**UNIVERSITÉ YORK UNIVERSITY**

**UNIVERSITÉ LAVAL**

Forces AVENIR est un organisme sans but lucratif qui s'est donné pour mission de faire sortir de l'ombre et de reconnaître, sur la place publique, le travail des jeunes universitaires qui s'engagent à participer au développement de leur collectivité, en y investissant toutes leurs forces et leurs connaissances.

Jusqu'à la tenue de son gala, le 6 octobre prochain à Sherbrooke, Forces AVENIR est fière de vous présenter les **douze personnalités** et les **vingt et un projets** qui, en raison de leur qualité exceptionnelle, font partie des finalistes de 2004.

Vous ferez connaissance avec trois de ces finalistes chaque jour dans ces pages. **Un cahier spécial dévoilant l'identité des lauréats du programme Forces AVENIR de 2004 paraîtra également dans votre quotidien le samedi 9 octobre.**

**À L'AUBE DE SON GALA FORCES AVENIR SALUE SES FINALISTES!**  
(en ordre alphabétique)

**Bell**

**Catégorie Personnalité - 1<sup>er</sup> cycle**

**Neuilly-sur-Seine (France)**

**Antoine Azar** ÉCOLE POLYTECHNIQUE MONTRÉAL

Nouveau bachelier en **génie informatique** de l'École Polytechnique, Antoine Azar brille tant par son **sens de l'entrepreneuriat** que par ses implications de toutes sortes. En 1999, à l'âge de **18 ans**, Antoine **crée sa propre entreprise** de développement Internet, ainsi qu'un site Web destiné à la vente de livres scolaires d'occasion. Membre de l'équipe d'infographie Polymage de l'École Polytechnique de 2000 à 2001 et de l'équipe Polytechnique à la compétition internationale de réalité virtuelle tenue en France en 2004, le jeune homme a également conduit, à titre de capitaine, l'équipe de Polytechnique à la sixième position lors des North American Computer Science Games de 2004. Engagé auprès d'Amnistie internationale de 1998 à 1999 et transmettant bénévolement son amour du karaté à des jeunes de 5 à 10 ans, il entreprend maintenant des **études supérieures en imagerie médicale**.

**Québec**

**Mélanie Carrier** UNIVERSITÉ LAVAL

Ayant en poche un **certificat en psychologie** et un **baccalauréat en biologie** de l'Université Laval, Mélanie Carrier parcourt le monde avec la ferme intention d'informer et de sensibiliser la population aux diverses **questions environnementales**. Déjà, à sa première année d'études en biologie, Mélanie participait à un projet à caractère écologique et humanitaire se déroulant en Inde et au Népal, pour ensuite s'envoler vers l'île de la Réunion, où elle terminait sa formation tout en réalisant un projet à portée environnementale. Détentrice de nombreuses bourses, elle a dernièrement réalisé au Mexique un documentaire de sensibilisation à l'environnement. Membre du groupe environnemental Sierra Canada, bénévole auprès de la Saint-Vincent de Paul et de la Croix-Rouge, elle avance et agit avec conviction et passion, tout en conservant l'**ultime certitude qu'elle pourra progressivement aider le monde à changer**.

**Hong Kong**

**Clive Chang** UNIVERSITÉ MCGILL

Clive Chang poursuit **simultanément** à l'Université McGill des **formations de premier cycle en commerce** et en **musique**. Maintenant une exceptionnelle moyenne scolaire, il trouve par ailleurs le temps d'**enseigner à la faculté de management**, de s'engager au sein du comité du McGill New Residence Hall et d'agir à titre de directeur musical du McGill Savoy Society ainsi que du McGill Soulstice A Cappella, **dirigeant ainsi plus de 75 musiciens**. En plus des nombreuses bourses et récompenses qui lui ont été décernées au cours des dernières années, Clive a reçu plus tôt cette année le prix international **Golden Sachs Global Leader**. S'épanouissant au rythme de la musique, il rêve de parcourir le monde de manière à promouvoir, par l'entremise de ses talents musicaux, l'émancipation de la jeunesse, tout en incitant les différentes communautés à **grandir ensemble dans le respect de chacun**.

[www.forcesavenir.qc.ca](http://www.forcesavenir.qc.ca)

Canada Québec LE SOLEIL

# Le déficit zéro du Québec est... de 3,4 milliards \$

MARTIN VALLIÈRES  
La Presse

■ TORONTO — Le déficit total du secteur public au Québec grossira à 3,4 milliards \$ cette année, soit 1 milliard \$ de plus qu'en 2003, selon la firme financière DBRS. Et ce déficit contribuera à porter la dette totale des services financés par les contribuables québécois à plus de 150 milliards \$, de loin le montant le plus élevé parmi les provinces.

Même la dette de l'Ontario, que DBRS a estimée à 138 milliards \$ cette année, demeure beaucoup moins lourde en proportion de son assiette fiscale. La

dette ontarienne est répartie sur une population de 12,2 millions d'habitants, 64 % plus nombreuse qu'au Québec. De surcroît, l'économie de la province voisine, avec un PIB de 493 milliards \$, est presque le double (+94 %) de celle du Québec.

Il s'agit de constats tirés d'une étude des finances publiques au Canada présentée hier à Toronto par la firme d'analyse et de notation financière DBRS (Dominion Bond Rating Service).

Au Québec, le gouvernement Charest devrait publier d'ici un mois ses chiffres en date du 30 septembre, et aussi faire le point sur son objectif de « déficit zéro » promis lors du budget de mai dernier. Mais selon DBRS, le déficit zéro, au Québec ou ailleurs, a souvent peu à voir avec le bilan financier réel du secteur public.

Entre autres, dans ses barèmes de comparaison, la firme DBRS inclut dans les dépenses publiques les montants déboursés chaque année en travaux d'infrastructure, que les gouvernements répartissent souvent sur quelques années. Pour DBRS, il s'agit du principe de comptabilité publique « au fur et à mesure ».

Pour comptabiliser les dépenses et la dette publique des provinces, la firme de notation consolide les budgets de

tous leurs services financés par les contribuables, incluant les établissements de santé et d'éducation. Elle inclut aussi le déficit actuariel des régimes de retraite du secteur public. Au Québec, ce déficit est estimé à 38 milliards \$, deux fois plus que celui de toutes les autres provinces réunies, selon les chiffres compilés par DBRS.

En contrepartie, l'important passif de 34 milliards \$ d'Hydro-Québec est exclu parce qu'il s'agit d'une société autonome avec des éléments d'actif d'une très grande valeur commerciale.

« Le gouvernement du Québec et les services publics sous sa juridiction ont encore beaucoup à faire pour ralentir la hausse de leurs dépenses et réduire la pression grandissante sur leur budget », a commenté Éric Beauchemin, analyste principal des finances publiques chez DBRS à Toronto.

« Quant aux efforts de rationalisation annoncés, comme le Plan de modernisation lancé par le gouvernement Charest en mai dernier, tout indique que les pressions sociales et syndicales en ralentissent beaucoup la mise en place, ajoute-t-il. Ces mesures s'annoncent déjà insuffisantes pour ralentir la croissance de la dette publique au Québec. »

L'analyse de DBRS montre tout de même que la taille de la dette publique du Québec par rapport à son économie s'est amoindrie au cours des dernières années. Elle représente 57,2 % du PIB cette année comparativement à 66 % durant l'année fiscale 1997-1998.

Toutefois, cette glissade favorable a fortement ralenti depuis trois ans, alors que le secteur public québécois, pris dans son ensemble, est retombé en déficit après quelques années de surplus.

Par ailleurs, d'autres chiffres ont de quoi inquiéter les contribuables québécois. Leur fardeau fiscal provincial est maintenant 31 % plus lourd que la moyenne de toutes les provinces, contre 18 % il y a huit ans.

C'est au Québec que le taux marginal d'imposition (de 24 %), le plus élevé de toutes les provinces, s'applique aussi au niveau de revenus le plus bas, soit 55 280 \$ par année. Aussi, l'exemption personnelle de base des contribuables québécois, à 6275 \$ par an, est la plus basse, 1000 \$ de moins que sa plus proche concurrente, la Nouvelle-Écosse.

Par ailleurs, toujours selon DBRS, c'est au Québec que la part des revenus provinciaux qui proviennent de l'impôt sur le revenu des particuliers, soit 31,9 %, demeure la plus élevée au Canada. Quant aux employeurs, leur taxe provinciale sur la masse salariale, à 4,25 %, est deux fois plus élevée que celle des trois autres provinces qui imposent une telle taxe, dont l'Ontario, où elle est de 1,95 %.

La dette la plus élevée



## Dans le cadre de LA TOURNÉE DES PASSIONNÉS

Le Club des diplômés de l'Université Laval à Québec vous invite à la conférence d'une passionnée renommée.



### Mieux gérer son stress

« Jamais la performance n'aura été tant recherchée qu'en cette ère de mondialisation ! Venez identifier, le temps d'une conférence innovatrice, vos principales sources de stress tout en découvrant les différentes ressources à votre portée pour la gestion de votre mieux-être. »

PAR RENÉE RIVEST

Après des études en relations industrielles à l'Université Laval et en psychoéducation, elle met à profit 17 années d'expérience en consultation dans le domaine du management et fonde sa propre entreprise. Elle développe notamment une méthodologie originale traitant des principes du management participatif misant sur la richesse et la complémentarité des équipes de travail.

**15\$** pour les membres partenaires et à vie de l'ADUL (25\$ pour le public)  
Taxes incluses

**Le mardi 5 octobre à 19h30\***

**Montmartre Canadien**  
1679, chemin Saint-Louis, Sillery

\*Brevages et collation seront servis après la conférence.

### CONFÉRENCES À VENIR :

12 octobre – Rimouski

26 octobre – Saguenay

9 novembre – Rivière-du-Loup

30 novembre – Baie-Comeau

7 décembre – Québec

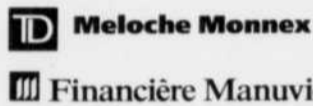
Pour réservation : 656-2711

Sans frais : 1 866 312-2711

Achat en ligne :

[www.adul.ulaval.ca/conferences](http://www.adul.ulaval.ca/conferences)

Merci aux partenaires de cet événement :

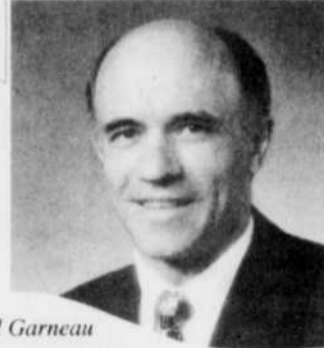


LE SOLEIL

## GESTION UNIVERSITAS INC.

M. Jean Marchand, B.A., M.Sc.C., président de Fondation Universitas du Canada, est heureux d'annoncer la nomination de M. Richard Garneau, f.s.a., f.i.c.a., au poste de président-directeur général de Gestion Universitas Inc.

### AVIS DE NOMINATION



Richard Garneau

Fellow de l'Institut Canadien des Actuaire et de la Société des Actuaire, M. Garneau a joint les rangs de Gestion Universitas Inc. en 1999 en tant que directeur général. Il cumule désormais les fonctions de président et directeur général.

Gestion Universitas est le courtier exclusif et distributeur des Régimes Enregistrés d'Épargne-Études (REEE) de Fondation Universitas du Canada qui fête cette année son 40e anniversaire. Depuis quatre ans, Fondation Universitas a doublé ses actifs qui totalisent aujourd'hui plus de 250 Millions \$.



**PLUS DE 175 MILLIONS \$ ONT ÉTÉ VERSÉS À CE JOUR EN BOURSES D'ÉTUDES ET EN ÉPARGNE**

## l'Université Laval

au cœur de votre quotidien



### LE CAMPUS DE LA «TÊTE DES PONTS»

Présence accrue de l'Université sur la Rive-Sud



### REGROUPEMENT DE SERVICES

Lancement de la Plate-forme création multimédia



### DE LA VISITE D'AUSTRALIE

La Faculté de musique accueille The Choir of Trinity College de Melbourne le lundi 27 septembre



À lire aujourd'hui dans le cahier «Zoom»

## Nouveau délai pour Stelco

■ TORONTO (PC) — Le géant de l'acier Stelco a obtenu hier une prolongation, jusqu'au 26 novembre, de la protection de la loi contre ses créanciers.

Le juge James Farley, de la Cour supérieure de l'Ontario, a accédé à la requête de Stelco de prolonger cette protection qui devait prendre fin le 30 septembre.

Le Syndicat des métallurgistes unis, qui représente les employés de Stelco, s'opposait à une telle prolongation et demandait au juge Farley de lever cette protection même si l'entreprise n'a pas encore complété son plan de restructuration.

Le chef de la direction de Stelco, Courtney Pratt, avait déclaré hier, à l'extérieur du tribunal, que l'entreprise se retrouverait confrontée à « une crise majeure » si on lui retirait la protection dont elle jouit en vertu de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies.

**TOYOTA Charlesbourg**

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 21h

**LE VRAI CONFORT, C'EST DE ROULER EN SACHANT QU'ON VIENT DE FAIRE UNE BONNE AFFAIRE.**

**LIQUIDATION 2004 JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE**

**279\$** PAR MOIS/LOCATION 48 MOIS\*  
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS  
COMPTANT DE 4 296 \$  
OPTION 0 \$ COMPTANT  
ÉGALEMENT DISPONIBLE

**0\$** 1<sup>er</sup> ET 2<sup>e</sup> MENSUALITÉS\*  
DÉPÔT DE SÉCURITÉ\*  
LOCATION 48 MOIS

À L'ACHAT À PARTIR DE **24 800\$\*** FINANCEMENT À L'ACHAT À PARTIR DE 1,8 %†  
ET CRÉDIT À L'ACHAT ÉQUIVALENT À 2 MENSUALITÉS DE LOCATION\*\*

PSA Votre nouvelle Toyota part toujours avec le plein d'essence, l'assistance routière et des tapis protecteurs. **Toyota Charlesbourg**

\*Photo à titre indicatif seulement. Les offres se terminent le 30 septembre 2004 et sont établies par les concessionnaires Accés Toyota pour les concessionnaires participants de la grande région de Québec. Détails chez Toyota Charlesbourg.

6070, boul. du Jardin, Charlesbourg  
[charlesbourgotoyota.com](http://charlesbourgotoyota.com)

**623-9843**

ACCÈS **TOYOTA**  
Une expérience d'achat tellement plus sympa

**L'EXTRA**  
**NUMÉRO**  
**LE SOLEIL**

et le Mont-Sainte-Anne vous invitent à

**La Grande Virée des couleurs**  
Mont-Sainte-Anne

Courez la chance de gagner, à chaque jour, 1 forfait « Brunch au sommet pour 6 personnes » incluant la randonnée en télécabine.

Pour plus de détails, surveillez dès lundi votre EXTRA NUMÉRO LE SOLEIL, au dos du cahier Sports.



Mont-Sainte-Anne

C'est un départ pour  
l'arrivée des 2005.



Berline Civic  
DX 2005



Berline Civic Si  
illustrée

Prix de location

**198\$\***

par mois/60 mois

Seulement  
de comptant **995\$**

**0\$**

dépôt de sécurité

Incluant  
**120 000 km • Option 0\$  
comptant disponible**

Transport et préparation inclus en location seulement

Taux de  
financement  
à l'achat  
à partir de **3,9%†**

Berline Accord  
DX 2005



Berline Accord SE  
illustrée

Prix de location

**288\$\***

par mois/48 mois

**0\$**

dépôt de sécurité

Incluant  
**96 000 km • Option 0\$  
comptant disponible**

Transport et préparation inclus en location seulement



OUI, ON A FAIT  
**LE PLEIN**

Tous les véhicules Honda sont livrés avec un réservoir plein.



L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

**HONDA**

POUR OBTENIR L'ADRESSE D'UN CONCESSIONNAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS, VISITEZ LE [www.honda.ca](http://www.honda.ca) OU COMPOSEZ LE 1 888 9-HONDA-9.

\*Les offres de location-bail sont faites par Honda Canada Finance Inc., sur acceptation du crédit. Ces offres portent sur les véhicules neufs 2005 mentionnés ci-après. Période de location 60 mois pour la berline Civic DX 5 vitesses (modèle ES1515PX) et de 48 mois pour la berline Accord DX 5 vitesses (modèle CM5515E). Première mensualité exigible. Pour chaque véhicule, sont identifiés : a) le paiement mensuel, b) le montant initial requis ou échange équivalent, c) le montant total au terme de la location. Berline Civic DX 5 vitesses (modèle ES1515PX) : a) 198 \$, b) 995 \$, c) 12 875 \$; berline Accord DX 5 vitesses (modèle CM5515E) : a) 288 \$, b) 3 531 \$, c) 17 355 \$. Programme 0\$ comptant également offert. Franchise de kilométrage de 120 000 km; frais de 0,12 \$ le kilomètre excédentaire pour la berline Civic DX 5 vitesses et de 96 000 km; frais de 0,12 \$ le kilomètre excédentaire pour la berline Accord DX 5 vitesses. Transport et préparation inclus en location seulement. Frais de publication, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Option d'achat au terme de la location moyennant un supplément. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Offre d'une durée limitée. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Photo à titre indicatif. Les offres de financement sont faites par Honda Canada Finance Inc., sur l'acceptation du crédit. Taux de 3,9 % pour le financement à l'achat d'une berline Civic DX 5 vitesses 2005 (modèle ES1515PX) et d'une berline Accord DX 5 vitesses 2005 (modèle CM5515E) en inventaire pour un terme allant jusqu'à 36 mois. D'autres termes de financement sont offerts jusqu'à 60 mois. Un versement initial et les taxes applicables pourraient être exigés. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. \*\*Les récents diplômés universitaires ou collégiaux peuvent être admissibles au programme donnant droit à une allocation allant jusqu'à 750 \$ sur certains modèles.

# Groupe Océan a cédé un remorqueur à Irving

SYLVAIN DESMEULES  
Collaboration spéciale

■ ISLE-AUX-COUDRES — Le Groupe Océan, qui a racheté la faillite de sa filiale Industries Océan de l'Isle-aux-Coudres en novembre 2003, confirme avoir liquidé le remorqueur, en construction à l'époque, à son concurrent Irving.

Le géant canadien complètera son assemblage pour le refiler, au coût de 15 millions \$, sur le marché européen. Seule condition à la vente, Groupe Océan se devait de commander en échange un remorqueur de 30 mètres, estimé à une dizaine de millions de dollars.

« Nous avons vendu la coque du remorqueur, les moteurs, le matériel et le dossier technique à Irving. En échange, nous avons commandé un remorqueur. Comprendons-nous bien, jamais nous n'aurions pu vendre ce bateau si nous n'avions pas commandé un navire.

C'est une bonne nouvelle pour le Groupe Océan parce que le chantier n'aurait rien pu faire avec, mais c'est triste que nous n'ayons pas pu le terminer comme nous avions l'habitude de le faire », a confirmé le directeur du chantier, Louis-Paul Gauvin, qui se refusait à chiffrer les transactions.

Toutefois, le premier remorqueur construit à l'Isle-aux-Coudres avait été vendu autour de 11 millions \$ au client danois Partrederi et Stevns Multi Ships, et Irving se propose de le vendre 15 millions \$ à ce même client. Industries Océan avait déjà mis 50 000 heu-

res de travail sur le navire et Irving prévoit mettre 90 000 heures pour le compléter à son chantier d'Halifax (Irving Shipbuilding) et le livrer le 31 mai 2005. Une simple règle de trois laisse entrevoir une vente estimée de plus de 5 millions \$, compensée par une commande d'un remorqueur attendu en juillet pour naviguer à Québec.

Ce nouvel épisode confirme la vocation du chantier de l'Isle-aux-Coudres qui sera simple atelier d'entretien et de réparation alors qu'il était perçu autrefois comme un fleuron de l'ingéniosité charlevoisienne pour sa capacité de constructeur. « Ce n'est pas coulé dans le béton que nous ne ferons plus de construction, mais pour ce type de bateau, c'est certain que nous n'en ferons plus », dira M. Gauvin, enchaînant sur le fait qu'une barge de 300 pieds entrain en chantier pour réparation à la mi-novembre.

Le gouvernement du Québec y croyait tellement qu'il n'a pas hésité à

donner deux fois plutôt qu'une un coup de pouce à l'entreprise. En décembre 2001, Québec accordait une subvention de 1,8 million \$ et une garantie de prêt de 10 millions \$ pour permettre à Industries Océan de signer un contrat de 40 millions \$ pour la construction de quatre remorqueurs de 33 mètres selon un procédé novateur.

Mais les choses se sont gâtées par la suite. Au premier navire, des problèmes avec un fournisseur causent des ennuis, ce qui porte la livraison à l'été 2002, avec du retard. Les problèmes financiers se poursuivent à la construction du second navire, ce qui oblige Québec en novembre 2002 à devancer de six mois le versement de crédits d'impôt de 1,8 million \$. Et le 16 juin 2003, le manque de liquidités et les problèmes de construction des remorqueurs rattrapent le fabricant naval qui déclare une faillite d'une douzaine

de millions de dollars, stoppant du même coup l'érection du second remorqueur. Régée en novembre de la même année, l'entente avec les créanciers permet à Groupe Océan de demeurer propriétaire du chantier. Moins d'un an plus tard, il procède à la vente du bateau inachevé.

Compte tenu de la mise d'argent du gouvernement, de l'entente nébuleuse avec Irving et des résultats financiers du Groupe Océan, des employés laissent tomber, sous le couvert de l'anonymat pour des raisons évidentes, le qualificatif « scandaleux ».

Le Groupe Océan emploie environ 300 employés et son siège social est situé à Québec. Industries Océan, qui embauche actuellement 60 personnes, est une filiale à part entière du Groupe Océan, dont le président est Gordon Bain, que nous n'avons pu joindre parce que retenu à l'étranger jusqu'à la semaine prochaine.

## Celestica vend sa division de systèmes d'alimentation

■ TORONTO (PC) — Celestica Inc., un fabricant de composantes électroniques pour les secteurs de l'informatique et des télécommunications, a conclu une entente en vue de céder sa division des systèmes d'alimentation électrique à une entreprise de la Pennsylvanie, pour un montant exclusivement en espèces qui n'a pas été divulgué.

L'acheteur, C&D Technologies, une société basée à Blue Bell, en Pennsylvanie, se verra transférer les éléments d'actif et les 160 employés de Celestica Power Systems, qui exploite trois usines, à Portland, dans l'État de l'Oregon, à Toronto et à Shanghai, en Chine.

### AVANTAGES SOCIAUX

Les employés conserveront leurs salaires et leurs avantages sociaux sous la direction de C&D Technologies, a assuré le directeur général de Celestica Power Systems, Chris Stratas, au cours d'une entrevue. La transaction devrait être complétée d'ici un mois. Il s'agit de la troisième acquisition cette année pour C&D Technologies.

Les deux entreprises ont également conclu une entente de fourniture de trois ans en vertu de laquelle Celestica fabriquera certains produits d'alimentation (électrique) de C&D Technologies.

Celestica Power Systems était au début une division d'IBM; elle faisait partie de Celestica depuis la scission (d'IBM) survenue il y a 10 ans. Celestica Power Systems conçoit des produits d'alimentation électrique qui sont intégrés dans les équipements informati-

Entente de fourniture de trois ans

ques et de télécommunications de sociétés comme IBM, Cisco et Lucent.

Celestica Power Systems a enregistré des ventes d'environ 94 millions \$US au cours de l'exercice clos le 30 juin.

« L'alliance stratégique que nous formons avec C&D Technologies va assurer aux clients de Celestica une plus grande panoplie de produits d'alimentation électrique de premier plan », a commenté le président et chef de la direction de Celestica, Marvin MaGee.

### RATIONALISATION

Celestica, qui a été affectée par le ralentissement des industries informatiques et des communications qu'elle dessert, tente de rationaliser ses activités. Elle a annoncé plus tôt cette année qu'elle abolira 5000 postes additionnels à travers le monde de façon à améliorer l'efficacité de ses activités.

La semaine dernière, l'entreprise a également averti les marchés que son troisième trimestre en cours est plus faible que prévu en raison de commandes moins importantes de la part de ses principaux clients. L'information avait fait chuter le titre de la compagnie à son plus bas niveau depuis avril 2003.

Hier, à la Bourse de Toronto, le titre de Celestica a perdu 41 c, à 16,02 \$. Son plus bas niveau de la dernière année — atteint la semaine dernière — est de 15,74 \$.



Abonnez-vous à l'hiver, abonnez-vous au plaisir avec LE SOLEIL!

Jusqu'au 10 octobre, rendez-vous à Stoneham ou au Mont-Sainte-Anne, pour admirer les couleurs d'automne, vous informer sur les différents types d'abonnement de saison et courir la chance de gagner un des deux plans « Double-Plaisirs » pour 2 personnes, valide toute la saison aux 2 montagnes, une valeur de plus de 2000\$!

Complétez correctement les énigmes ci-dessous, remplissez le coupon de participation et envoyez-les au SOLEIL à : Concours « La Grande Virée », C.P. 15 800, Québec (QC) G1K 8A8 ou déposez-les directement aux bureaux du service à la clientèle de Stoneham ou du Mont-Sainte-Anne. Un tirage au sort sera effectué le vendredi 15 octobre parmi tous les coupons reçus.

### C'EST L'AUTOMNE

Les mots recherchés sont inscrits mais l'ordre de leurs lettres a été mélangé. Remplacez ces lettres dans leur ordre, et vous aurez le mot recherché.

1 - Marque le début de l'automne : O N E Q I E U X

2 - Se ramassent à la pelle : I S L U E E F L

3 - Se pare de mille couleurs : R E L A B E

4 - L'Halloween la précède : A N I S O T T U S

6 - Se refroidit en automne : T M U P A E E R T R E

7 - Détruite à l'automne : L H R H E Y C L L O P O

8 - En automne, sont souvent sur le « party » : E S T H I R U

Coupon de participation : LE SOLEIL

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_

Téléphone (jour) \_\_\_\_\_

La Grande Virée des couleurs Mont-Sainte-Anne

### Portes et fenêtres installées

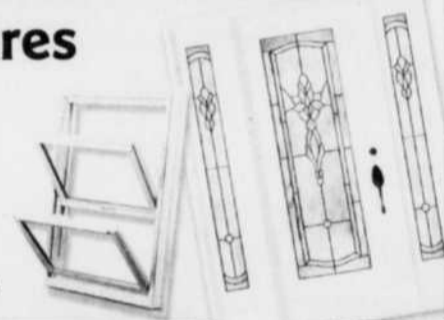
Grand choix de modèles de portes et fenêtres

Aussi : remplacement de fenêtres thermos

Financement disponible sur place (jusqu'à 18 mois sans intérêt, SAC)



Québec Multi Rénove inc.  
CENTRE D'AFFAIRES HAMEL 871-0798  
3095, Hamel Ouest, bureau 102





# AVIS

SUITE À L'ÉMISSION "LA FACTURE" À RADIO CANADA LE MARDI 21 SEPTEMBRE 2004.

SUJET : EMBOUTS DE BIELLETTE DE DIRECTION (TIE ROD END)

À tous les propriétaires de :

F-150 / F-250 / EXPEDITION / NAVIGATOR

1997 à 2002    1996 et 1999 SERVICE LÉGER    1997 à 2002    1998 à 2002



DESJARDINS FORD

POSSÈDE LA MÉTHODE D'INSPECTION MISE À JOUR POUR L'INSPECTION ET LE REMPLACEMENT DES EMBOUTS DE BIELLETTE DE DIRECTION (TIE ROD END)

DESJARDINS FORD

FACILITE L'INSPECTION ET LE DIAGNOSTIC DES ANOMALIES LIÉES À LA SUSPENSION AVANT ET À LA TIMONERIE DE DIRECTION

GARANTIE :

TOUTE COUVERTURE DE GARANTIE EXISTANTE DEMEURE INCHANGÉE. DIFFÉRENTS PROGRAMMES D'ENTRETIEN PROLONGÉS DE FORD COUVRENT DIFFÉRENTS COMPOSANTS ( PEP ).

on va régler ça...  
...c'est garanti !

DESJARDINS

AUTO COLLECTION

... on joue du prix, comme c'est pas permis !

www.autocollectiondequebec.com

175, rue Marais, Vanier

(418) 683-4451

# Les boulangeries canadiennes rectifient leur tir

## Les nouvelles tendances alimentaires font diminuer la production de pain blanc au profit du pain de grains entiers

TORONTO (PC) — Alors que le plus important grossiste du secteur de la boulangerie aux États-Unis s'est placé sous la protection de la Loi sur les faillites mercredi dernier, les entreprises canadiennes du secteur délaissent le pain blanc, dont les ventes sont affectées par la mode des diètes faibles en glucides.

Les boulangeries canadiennes se tournent maintenant vers les pains de grains entiers.

« Avec cela, les consommateurs deviennent plus informés de l'existence de différentes sortes de pains et deviennent beaucoup plus sensibles au profil nutritionnel d'un produit », a expliqué Barry McLean, président de la division des produits frais de Canada Bread.

« Il y a une bonne affaire pour laquelle on veut investir là-dedans et développer des produits pour répondre à la demande. »

Mercredi, le plus important grossiste de la boulangerie aux États-Unis, Interstate Bakeries, qui produit notamment le pain Wonder, s'est placé sous la protection de la Loi sur les faillites.

La requête a été effectuée électroniquement peu après minuit dans l'État du Missouri. L'entreprise a déclaré des actifs de 1,63 milliard \$US et des passifs de 1,32 milliard \$US.

Des changements à la direction et au conseil d'administration ont par ailleurs été annoncés, dont le départ de James Elssesser, qui occupait les postes de pdg et de président du conseil.

Une des raisons citées par Interstate pour expliquer ses problèmes est la faible demande pour son pain attribuable à la popularité des diètes faibles en hydrates de carbone. Le pain et les gâteaux faits à partir de farine blanche sont particulièrement boudés par ces diètes.

À la Bourse de Toronto, mercredi, l'action de Canada Bread, dont l'actionnaire majoritaire est Maple Leaf Foods, a perdu 0,55 \$ pour clôturer à 30,75 \$. Le titre de Maple Leaf a pour sa part perdu 0,28 \$, à 13,22 \$.

Les entreprises du secteur de l'alimentation tentent de s'ajuster aux

nouvelles tendances. Ces derniers mois, Pepsi et Coca-Cola ont toutes les deux lancé des boissons faibles en glucides, le fabricant de beignets Krispy Kreme a enregistré une perte au premier trimestre pour la première fois depuis son entrée en Bourse en 2000, alors qu'une université de la Floride a annoncé qu'elle travaillait sur le développement d'une pomme de terre faible en hydrates de carbone.

Selon M. McLean, les nouvelles tendances sont beaucoup plus prononcées aux États-Unis qu'au Canada, et Interstate était particulièrement vulnérable en raison de Wonder, sa marque de pain blanc.

Il a précisé que les pains de grains entiers comptent maintenant pour environ 30 % des ventes de Canada Bread.

Au deuxième trimestre, les résultats de Canada Bread ont dépassé les attentes des analystes.

Toutefois, chez George Weston Ltd., le fabricant du pain Wonder au Canada, les nouvelles habitudes alimentaires nord-américaines ont affecté durement les profits au deuxième trimestre. Ils ont baissé de près du tiers, forçant la compagnie à fermer deux boulangeries aux États-Unis.

Sur le parquet torontois mercredi, le titre de Weston a gagné 0,05 \$ pour terminer la séance à 94,30 \$.

## Nomination



Monsieur Gilles Lamadeleine

Monsieur André Provencher, président et éditeur du quotidien LE SOLEIL, est heureux d'annoncer la nomination de Gilles Lamadeleine à titre de vice-président ventes du journal et distribution.

Depuis 1980, M. Lamadeleine a assumé différentes responsabilités au quotidien Le Droit d'Ottawa, notamment comme gérant des annonces classées, directeur du service de la publicité et depuis 1993, directeur des services à la clientèle.

Au sein de l'équipe du Soleil, M. Lamadeleine aura l'entière responsabilité des services du tirage, des petites annonces, de la distribution et de la vente du journal et s'assurera d'offrir l'excellence en matière de service à la clientèle pour nos lecteurs et abonnés.

LE SOLEIL



Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Public Works and Government Services Canada

### DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS SUR DES LOCAUX À LOUER

Locaux disponibles dans les villes de Québec et de Lévis (Québec)

Référence : 522305/522306

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) invite tout bailleur intéressé à lui faire parvenir des renseignements au sujet d'un éventuel projet de location de locaux répondant aux critères suivants :

**a) Superficie**

De 725 m<sup>2</sup> à 825 m<sup>2</sup> d'aire utilisable pour des locaux à bureaux, comprenant 150 m<sup>2</sup> d'aire utilisable pour des locaux d'entreposage et de six (6) à huit (8) places de stationnement.

**b) Des immeubles situés dans les périmètres suivants**

**Rive nord**

**Limite nord :** rue Saint-Jacques, rue Saint-Jean-Baptiste, autoroute 40, boul. Lebourgneuf, boul. de l'Atium et son prolongement linéaire jusqu'au boul. Henri-Bourassa

**Limite est :** boulevard Henri-Bourassa

**Limite sud :** fleuve Saint-Laurent

**Limite ouest :** route de l'Aéroport, autoroute Duplissais, autoroute 73 et son prolongement linéaire jusqu'au fleuve Saint-Laurent

**Rive sud**

**Limite nord :** fleuve Saint-Laurent

**Limite est :** route Monseigneur-Bourget et son prolongement linéaire jusqu'au fleuve

**Limite sud :** autoroute Jean-Lesage

**Limite ouest :** route Lagueux

À moins d'avis contraire, les emplacements visés couvrent les deux côtés des routes identifiées.

**c) Description**

Les immeubles doivent être situés à proximité de services d'alimentation, de restauration et autres services. Les immeubles doivent être desservis adéquatement par un service de transport public. Les immeubles doivent être faciles d'accès par des artères principales. Les immeubles et emplacements à usage industriel ne seront pas retenus. Les locaux doivent être contigus, sur un même étage ou sur un maximum de deux (2) étages contigus et sans obstacle.

**d) Date d'occupation**

Les locaux devront être disponibles au moins quatre (4) semaines avant la date d'entrée en vigueur du bail afin de permettre la réalisation des travaux d'aménagement intérieur en vue de l'occupation.

**e) Date d'entrée en vigueur et durée envisagée du bail éventuel**

La durée du bail est de dix-sept (17) mois, commençant le 1<sup>er</sup> avril 2005, suivie de trois (3) options de prolongation de un (1) mois chacune.

**Répondre par écrit**

TPSGC

**Denis Poirier**

Agent principal de location et louage  
GLNS - Centre d'expertise, SGLB  
Gare maritime Champlain  
901, rue du Cap-Diamant  
Québec (Québec) G1K 4K1

Courriel : denis.poirier@tpsgc.gc.ca

Télécopieur : (418) 649-2733

TPSGC

**Emilia Rochetta**

Agente principale de location et louage  
GLNS - Centre d'expertise, SGLB  
Gare maritime Champlain  
901, rue du Cap-Diamant  
Québec (Québec) G1K 4K1

Courriel : emilia.rochetta@tpsgc.gc.ca

Télécopieur : (418) 649-2733

Les renseignements doivent être reçus au plus tard le 8 octobre 2004. Toute information présentée par un mandataire doit être accompagnée d'une autorisation du propriétaire du bien immobilier.

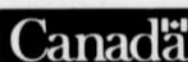
**Information**

**Denis Poirier** (418) 649-2866

**Emilia Rochetta** (418) 649-2992

Il ne s'agit ni d'un appel d'offres ni d'une invitation à soumissionner.

La présente n'a pour but que d'obtenir des renseignements sur la disponibilité de locaux à louer. TPSGC ne sera obligé ni de demander des offres ni de louer des locaux. Pour ce besoin potentiel de locaux ou pour tout autre besoin semblable, TPSGC se réserve le droit de demander des offres directement à tout répondant à la présente DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS, ou à d'autres parties, ou encore de recourir à un appel d'offres.



ÉQUIPÉ POUR ALLER LOIN

## LIQUIDATION D'ÉTÉ DE KIA

0% DE FINANCEMENT À L'ACHAT **OU** POUR 60 MOIS + JUSQU'À 2 000 \$ DE REMISE EN ARGENT\*

PLUS QU'UNE GARANTIE

Programme Protection Totale 5-5-5+

GARANTIE PARE-CHOC À PARE-CHOC DE 5 ANS/100 000 KM<sup>1</sup>  
GARANTIE SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR DE 5 ANS/100 000 KM  
ASSISTANCE ROUTIÈRE AVANTAGE PLUS DE 5 ANS/100 000 KM

+ CHANGEMENTS D'HUILE ET DE FILTRE À VIE<sup>2</sup>

# 0% DE FINANCEMENT À L'ACHAT POUR 72 MOIS<sup>3</sup>

PRIVILÉGIEZ L'ÉLÉGANCE OU LA COMMODITÉ



Modèle EX-V6 illustré\*

PDSF : 22 250 \$\*\*

**MAGENTIS LX 2004**  
L'élégance abordable

0% DE FINANCEMENT À L'ACHAT POUR 72 MOIS<sup>3</sup>

LOCATION À PARTIR DE 215 \$\* PAR MOIS/60 MOIS 0 \$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ **OU** 19 495 \$ AU COMPTANT

- Moteur de 2,4 L, DACT • Transmission Steptronic à 4 vitesses • 2 coussins gonflables avec détecteur de présence du passager • Climatisation • Rétroviseurs chauffants, glaces et verrouillage des portes à commandes électriques • Déverrouillage des portes à distance avec alarme • AM/FM/CD stéréo



★★★★  
INDICE DE SÉCURITÉ OPTIMAL<sup>4</sup>

Modèle EX-L illustré\*

PDSF : 25 595 \$\*\*

**SEDONA LX 2004**  
La sécurité de classe mondiale

0% DE FINANCEMENT À L'ACHAT POUR 72 MOIS<sup>3</sup>

LOCATION À PARTIR DE 209 \$\* PAR MOIS/60 MOIS 0 \$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ **OU** 21 595 \$ AU COMPTANT

- Moteur V6 de 3,5 L • Climatisation avant et arrière • Lecteur CD stéréo • Rétroviseurs chauffants, glaces et verrouillage des portes à commandes électriques • Déverrouillage des portes à distance • Glace foncée à l'arrière • 2 coussins gonflables • Colonne de direction inclinable • Régulateur de vitesse • Transmission automatique à 5 vitesses • Et plus encore

Offre en vigueur pour une durée limitée chez votre concessionnaire Kia.

VOS CONCESSIONNAIRES KIA DU QUÉBEC



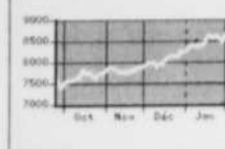
\* Nos programmes de location-bail sont établis, sur approbation du crédit, par Services Financiers de Kia Canada et sont applicables aux modèles présentés : Magentis LX 2004 (M57414) et Sedona LX 2004 (S27524). Durée de location-bail de 60 mois, avec taux de financement annuels respectifs de 1,13 % et 2,10 % et versement initial ou équivalent d'achat de 2 995 \$ et 4 950 \$. Versement du premier mois de 215 \$ et 209 \$ et frais d'acquisition de 350 \$ obligés à la livraison. L'obligation totale de location-bail pour les modèles présentés est basée sur un prix de détail suggéré du fabricant (PDSF) de 22 250 \$ et 25 595 \$, et se chiffre respectivement à 15 895 \$ et 17 490 \$; l'option d'achat à la fin de la location-bail est évaluée à 6 303,15 \$ et 6 956,85 \$, taxes en sus. Le kilométrage alloué pour la location-bail est de 20 000 km/an (d'autres forfaits sont offerts) avec un supplément de 0,10 \$ par kilomètre excédentaire. \*\* PDSF : Sedona LX 2004 à partir de 25 595 \$ et Magentis LX 2004 à partir de 22 250 \$. Les plaques, rematriculation, assurances, frais de livraison et destination, et taxes sont en sus. À moins d'indication contraire, les prix peuvent être modifiés sans préavis. Les concessionnaires peuvent vendre ou louer les véhicules à prix inférieur. † Jusqu'à 2 000 \$ de remise en argent, en fonction du modèle du véhicule. La remise en argent sera déduite du prix négocié pour le véhicule financé après les taxes. Ne peut être combinée à aucune autre offre. Un taux de financement à l'achat de 0 % s'applique pour une période maximale de 60/72 mois, en fonction du modèle du véhicule. Toutes les options de financement à l'achat excluent les frais de livraison et destination, plaques, assurances, frais d'administration et taxes applicables. Exemple de financement à l'achat : un montant de 10 000 \$, à un taux de financement à l'achat de 0 %, donne des versements mensuels de 277,78 \$ pour une durée de 36 mois. Le coût d'emprunt est de 0 \$ pour un engagement de 10 000 \$. L'offre varie selon le modèle du véhicule. Le versement mensuel et le coût d'emprunt varient selon le montant de l'emprunt, la durée du prêt et le versement initial/équivalent d'achat. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. D'autres options de location et de financement sont offertes. ‡ Les modèles décrits sont légèrement différents des modèles illustrés. Les images incluent les accessoires offerts en option. †† Résultats des tests de la NHTSA (National Highway Traffic Safety Administration). Pour tout renseignement, visitez [www.nhtsa.dht.gov/ncsa](http://www.nhtsa.dht.gov/ncsa). KIA est une marque de commerce de Kia Motors Corporation. ‡ L'offre « changements d'huile et de filtre à vie » correspond à un maximum de 3 changements d'huile à moteur et de filtre à huile et au coût de main-œuvre relatif par année (12 mois) de propriété. S'applique au premier acheteur seulement. 1 La garantie pare-chocs à pare-chocs couvre la plupart des composants du véhicule contre les défauts, dans des conditions normales d'utilisation et d'entretien. Pour tout renseignement, passez chez votre concessionnaire Kia participant ou visitez [www.kia.ca](http://www.kia.ca).

LE MARCHÉ BOURSIER

LA BOURSE EN UN CLIN D'ŒIL

TORONTO

S&P/TSX 12 derniers mois



5 derniers jours

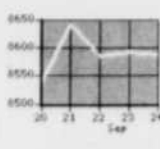


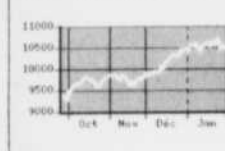
Table with market statistics: OUVERTURE, HAUT, BAS, FERMETURE, VAR. 1 J, VAR. 1 AN, ACTIONS NÉGOCIÉES, GAINS, PERTES, INCHANGÉES, 52 semaines, HAUT, BAS, FERMETURE, HAUT, BAS.

Table with 'Les 10 plus actifs' section listing top trading volumes and price changes.

Table with 'Titres gagnants en %' and 'Titres perdants en %' sections.

NEW YORK

DOW JONES / INDUSTRIEL 12 derniers mois



5 derniers jours

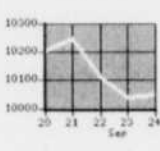


Table with market statistics for New York: OUVERTURE, HAUT, BAS, FERMETURE, VAR. 1 J, VAR. 1 AN, ACTIONS NÉGOCIÉES, GAINS, PERTES, INCHANGÉES, 52 semaines, HAUT, BAS, FERMETURE, HAUT, BAS.

Table with 'Les 10 plus actifs' section for New York.

Table with 'Titres gagnants en %' and 'Titres perdants en %' sections for New York.

NASDAQ

Table listing NASDAQ companies with columns for Société, Volume, Form., Net, 52 sem., Haut, Bas.

Advertisement for 'Vétéran ou recrue?' featuring a soldier and text about recruitment and training.

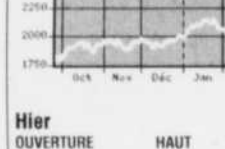
Advertisement for 'MALLETT' with the slogan 'Nos gens font la différence' and contact information.

New York

Table listing New York market data and company performance.

NASDAQ

NASDAQ 12 derniers mois



5 derniers jours

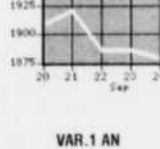


Table with market statistics for NASDAQ: OUVERTURE, HAUT, BAS, FERMETURE, VAR. 1 J, VAR. 1 AN, ACTIONS NÉGOCIÉES, GAINS, PERTES, INCHANGÉES, 52 semaines, HAUT, BAS, FERMETURE, HAUT, BAS.

Table with 'Les 10 plus actifs' section for NASDAQ.

Table with 'Titres gagnants en %' and 'Titres perdants en %' sections for NASDAQ.

Indice boursier régional

L'IBR-QCA valait hier 2201,69 points en baisse de 1,68 points ou 0,08 % sur la journée précédente.

Table listing regional market indices and company performance.

Monnaies

Table listing exchange rates for various currencies.

Obligations

Table listing bond yields and market data.

Fonds communs de placement

Table listing mutual fund performance across various categories.

CDNX

Table listing CDNX market data and company performance.

M à Z

Table listing companies alphabetically (M à Z) with market data.

T à Z

Table listing companies alphabetically (T à Z) with market data.

N à S

Table listing companies alphabetically (N à S) with market data.

G à M

Table listing companies alphabetically (G à M) with market data.

P à R

Table listing companies alphabetically (P à R) with market data.

Dividendes

Table listing dividend-paying companies and their rates.

Bénéfices

Table listing company profits and financial performance.

Toronto

La valeur des titres est exprimée en dollars. Les lettres a et b différencient les catégories d'actions ordinaires sans droit de vote; l = action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne; p ou o = actions assujetties à des règlements; p+ = privilégiées; r = actions privilégiées dernier dividende pas encore versé; u = unité de capital-actions; v = dividende variable; wt ou w = bon de souscription (warrant); z = lot brisé.

A et B

Table of stock prices for companies starting with A and B, including columns for company name, price, and change.

C

Table of stock prices for companies starting with C, including columns for company name, price, and change.

Ret S

Table of stock prices for companies starting with Ret S, including columns for company name, price, and change.

Ret S

Table of stock prices for companies starting with Ret S, including columns for company name, price, and change.

Comment bien vaut votre maison?

Advertisement for L'Équipe DONOVAN Real Estate, featuring a photo of a family and contact information for various agents.

D à F

Table of stock prices for companies starting with D, E, and F, including columns for company name, price, and change.

G

Table of stock prices for companies starting with G, including columns for company name, price, and change.

H à J

Table of stock prices for companies starting with H, I, and J, including columns for company name, price, and change.

K à M

Table of stock prices for companies starting with K, L, and M, including columns for company name, price, and change.

OBBLIGATIONS

Table of bond prices and yields, including columns for issuer, price, and yield.

OBBLIGATIONS EN FONDS AMÉRICAINS

Table of American fund prices and yields, including columns for fund name, price, and yield.

DISTRIBUTION

Table of dividend payments for various companies, including columns for company name and dividend amount.

NEGOCE EN FONDS AMÉRICAINS

Table of American fund prices and yields, including columns for fund name, price, and yield.

# Décès & Avis

**LE SOLEIL**  
se joint au  
**FLEURISTE MCKENNA**  
pour offrir ses  
condoléances aux  
familles éprouvées



**INDEX DES AVIS DE DÉCÈS**

ATKINS, Monique Beaupré	23 sept. 2004
BARRAS, Louise Lévis	24 sept. 2004
BELLEVUE, France Beaupré	13 sept. 2004
CHOUINARD, Sara Lord Sainte-Perpétue de L'Islet	23 sept. 2004
DANDURAND, Réjane Poliquin Trois-Rivières Ouest	22 sept. 2004
FRADETTE, Marie-Anna Noël Montmagny	23 sept. 2004
FRENETTE, Paula Mathieu Montréal	19 sept. 2004
GUILLEMETTE, Irène F. Québec	23 sept. 2004
JACQUES, Jacqueline Alain Cap-Santé	24 sept. 2004
LANDRY, Thérèse Michaud Québec	21 sept. 2003
LECLERC, Émilienne Pont-Rouge	22 sept. 2004
LEVESQUE, Rolande Lapointe Charlesbourg	23 sept. 2004
MARCOIS, Raymonde Letellier Québec	24 sept. 2004
ROY, Léone Bilodeau Saint-Lazare, Bellechasse	24 sept. 2004
XAVIER, Jean-Louis Paris, France	23 sept. 2004

**AUTRES PERSONNES DÉCÉDÉES DANS LA RÉGION DE QUÉBEC AU COURS DES DERNIERS JOURS**

BERNARD, Julie St-Henri	21 sept. 2004
DAIGLE, Michel Charlesbourg	17 sept. 2004
FOURNEL, Aline Québec	18 sept. 2004
GIGUÈRE, Corinne Rémillard Loretteville	20 sept. 2004
LABRECQUE, Jacques Québec	22 sept. 2004
LACERTE, Renée St-Ferréol-les-Neiges	22 sept. 2004
LAMONTAGNE, Paul St-Émile	22 sept. 2004
MARTINEAU, Yvette Picard Lyster	20 sept. 2004
VERRET, Philippe Dubergier	21 sept. 2004

**FLEURISTES**  
**McKenna**  
INC.  
Québec 523-1947  
Sainte-Foy 653-6847

**Monique Atkins**

À l'hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec le 23 septembre 2004, à l'âge de 81 ans est décédée dame Monique Atkins fille de feu M. Frédéric Atkins et de feu dame Jeannette Allaire. Elle demeurait à Beaupré. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Un service sera chanté en présence des cendres le **lundi 27 septembre 2004 à 11 heures en l'église de Beaupré**. L'inhumation se fera au cimetière paroissial sous la direction de la **COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE CÔTE DE BEAUPRÉ**  
45, rue Ste-Marguerite, Beaupré

À la famille recevra les condoléances à l'église, une heure avant la cérémonie. Elle laisse dans le deuil, ses sœurs: Marcellyn (feu Douglas Sproull), Elizabeth; ses nièces: Linda Sproull et son fils Shayne Toohy, Caroline (Denis Morency); son neveu Ian Sproull ainsi que plusieurs ami(e)s. Que toutes marques de sympathie se traduisent par un don à la Association pulmonaire du Québec, 800, boul. Maisonneuve Est, bur. 800, Montréal QC H2L 9Z9.  
Si désiré condoléances par télécopieur à 827-3126  
Pour renseignements: 827-3110  
Courriel: cooperative@sympatico.ca



**Louise Barras**

À Lévis, le 24 septembre 2004, à l'âge de 84 ans, est décédée dame Louise Barras, fille de feu M. Théobald Barras et de feu dame Blanche Guay. Elle demeurait à Lévis.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Germain (Diane Boivin), Gilbert, Monique (Jean Blanchard), Fernande (feu Claude Chaumette), Diane, Jacques (Andrée Lecours) et Denis (Sandrine Iceta); le père de ses enfants Didier Plante; ses petits-enfants: Éric, Nadine, Karine, Stéphanie, Sophie, François, Pascal, Julie et Julien; ses arrière-petits-enfants: Brandon, Jason et Audrey; ses frères et ses belles-sœurs: Jean-Louis (Monique Guérin), Benoît (Gertrude Perreault), André (Yolande Mercier), Marcelline Bérubé (feu Anatole Barras); ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation Hôtel-Dieu de Lévis, 143, rue Wolfe, Lévis G6V 3Z1. La famille vous accueillera à la résidence

**GILBERT & TURGEON LTÉE**  
6566, rue St-Laurent, Lévis  
téléphone: 837-4757; télécopieur: 837-9317  
courriel: gilbert@turgeon.qc.ca  
le samedi 2 OCTOBRE à compter de 10h. Le service religieux sera célébré également le **samedi 2 OCTOBRE à 12h, en l'église Notre-Dame (paroisse Saint-Joseph-de-Lévis), à l'angle des rues Guenet et Notre-Dame, Lévis.**



**France Belliveau**

À l'hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec, le 13 septembre 2004, est décédée à l'âge de 34 ans, dame France Belliveau, épouse bien-aimée de monsieur Danny Morin. Elle demeurait à Beauport. Un service religieux a été célébré en l'église St-Ignace de Loyola de Beauport, le **samedi 18 septembre à 11h.**

Elle laisse dans le deuil, sa mère et grande amie Viviane Belliveau; sa grand-mère maternelle Marie H. Lavoie (feu Denis Belliveau); ses beaux-parents: Joseph Morin (Dorothee Normand); son oncle Maurice Belliveau (Huguette Tremblay); Jean Beaudoin (Diane Ouellet) et leur fille Tia; ses belles-sœurs: Sonia (Marcel Lavoie), France (Richard Michaud); ses meilleurs amis Pierre Asselin, Guylaine Gagné; ainsi que des neveux et nièces, de nombreux ami(e)s et autres membres des familles. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par des prières et des offrandes de messe. La direction des funérailles a été confiée à la

**RÉSIDENCE FUNÉRAIRE MICHEL GRAVEL**  
2970, chemin Royal, Beauport (Québec) G1E 1T3  
Pour renseignements : 418-660-2020  
Sans frais : 1-866-757-2020  
Télécopieur : 418-660-2020  
Courriel : mgravel@restfuneraire.ca  
Site web : www.michelgravel.ca  
(Avis de décès disponible sur le site)



**Sara Lord Chouinard**

À CHSLD de Sainte-Perpétue, le 23 septembre 2004, à l'âge de 93 ans et 10 mois, est décédée Dame Sara Lord, épouse de feu Monsieur Joseph Chouinard. Elle demeurait à Ste-Perpétue de L'Islet.

Elle était la mère de: Florian (Suzanne Bélanger), Rose-Aimé (feu Emmanuel Lachapelle), Ida (Guy Ouellet), feu Jeannette (feu Yves Caron), feu Lyse (Hercule Vachon), Simone, Jules (Denise Simard), feu Jean-Noël, Hélène. Elle était la grand-mère de: Éric, Denis, Jasmin, Sarah et Emmanuel Lachapelle, Martin et Julie Ouellet, Olivier, Marie-Hélène et Élise Caron, Sara, Hugues et Édith Vachon, David, Méline, Julien et Joanie Chouinard, Bruno, Laurier, Lucie et Valérie Demers. Elle laisse aussi ses arrière-petits-enfants: ses sœurs, son beau-frère et ses belles-sœurs: Sr Simone, r.b.p., Édith (Rosaire Chouinard), Jeannette (feu Laurent Lord), Gabrielle (feu Aurèle Lord); de la famille Chouinard: Jeannette Pelletier (feu Jean-Louis); ainsi que plusieurs neveux, nièces, autres parents et ami(e)s. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fabrique de Sainte-Perpétue. Des formulaires seront disponibles au salon. Les membres de sa famille vous accueilleront au

**SALON PAROISSIAL**  
(Sacristie de l'église)  
de Sainte-Perpétue de L'Islet  
lundi de 19h à 22h; mardi, jour des funérailles, à compter de 11h. Le service religieux sera célébré le **mardi 28 septembre 2004 à 14h en l'église de Sainte-Perpétue**, suivi de l'inhumation au cimetière paroissial. La direction des funérailles a été confiée à la  
**MAISON FUNÉRAIRE C.LAVOIE & FILS**  
(filiale De la Durantaye & Fils)  
18, du Foyer Sud, St-Pamphile  
Pour renseignements ou messages de sympathie: (418) 356-3822  
Sans frais 1-888-430-3822  
Télécopieur (418) 356-5230  
Courriel: clavoie@globetrotter.net



**Réjane Poliquin Dandurand**

À la pavillon St-Joseph du CHRTR, le 22 septembre 2004, est décédée à l'âge de 58 ans Mme Réjane Poliquin, épouse de Raymond Dandurand, demeurant à Trois-Rivières Ouest. La famille accueillera parents et ami(e)s aux

**SALONS FUNÉRAIRES ROUSSEAU**  
5305, boul. Jean XXIII, Trois-Rivières Ouest  
le vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi à partir de 13h. Un célébration de la Parole aura lieu le samedi 25 septembre 2004 au Salon à 15 heures. L'inhumation aura lieu à une date ultérieure.  
L'adieu défunte laisse dans le deuil, outre son époux Raymond, ses enfants: Amélie (Luc Morin), Mathieu (Marie-Pierre Lefebvre); ses petits-enfants: Béatrice, Nicolas, Christophe, Jacob, Eléonore; ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Luc Poliquin (Richard Lefrançois), Céline Poliquin, Pauline Dandurand (Raymond Bertrand), Madeleine Dandurand (André Dandurand), ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.  
Pour renseignements: 1-800-246-6225  
Télécopieur: (819) 374-6227  
Courriel: condoleances@centrerosseau.com

**Marie-Anna Noël Fradette**

À CH.S.L.D. du Cap-St-Ignace, le 23 septembre 2004, à l'âge de 85 ans, est décédée dame Marie-Anna Noël, épouse de feu Joseph Fradette. Elle demeurait à Montmagny, autrefois de Sainte-Euphémie comté de Montmagny. Les membres de la famille accueilleront parents et amis à la

**SALLE MUNICIPALE**  
220, rue Principale  
Sainte-Euphémie  
le dimanche 26 septembre 2004, de 19 heures à 22 heures. Lundi, jour des funérailles, le salon funéraire sera ouvert à compter de midi. Le service religieux sera célébré le **lundi 27 septembre 2004, à 14 heures, en l'église de Sainte-Euphémie et de là au cimetière paroissial sous la direction de la**  
**MAISON FUNÉRAIRE ROY & ROULEAU INC.**  
Armagh

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Jean-Guy, Lorraine (Lionel Côté), Murielle (Henri Baudin), Martin; ses petits-enfants: Lynda Côté, Diane Fradette et Mélanie Fradette. Elle laisse également dans le deuil ses sœurs, son frère, son beau-frère et sa belle-sœur: Marie-Rose (Edouard Lamontagne), Jeanne (feu Paul Noël), Joseph (Lise Leclerc) ainsi que ses neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. La direction des funérailles a été confiée à la  
**MAISON FUNÉRAIRE ROY & ROULEAU INC.**  
6, rue de la Fabrique  
Armagh  
Pour renseignements  
Tél: 418-466-2073  
Téléc: 418-466-2328  
Courriel: royroul@globetrotter.net  
Entreprise affiliée à la Corporation des Thanatologues du Québec

**Paula Frenette (née Mathieu)**

**1914 - 2004**

À Montréal, le 19 septembre 2004, à l'âge de 89 ans, est décédée Mme Paula Mathieu, épouse de Charles Frenette. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Andrée (Fernand Lecoq) et Robert (Anne Martel); ses petits-enfants: Nathalie, Philippe et Alain Lecoq, Charles-Hugo, Amélie et Xavier Frenette; ses deux arrière-petits-enfants: Frédérique et Alexandre Lecoq; ainsi que plusieurs nièces, neveux, parents et amis. La famille recevra les condoléances au complexe funéraire

**URGEL BOURGIE**  
1255, rue Beaumont, Ville Mont-Royal  
Les funérailles auront lieu le **lundi 27 septembre 2004 à 11h, en l'église Notre-Dame-de-Grâce**. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Heures des visites, dimanche de 14h à 17h et de 19h à 21h, lundi de 9h à 10h30.



**Irène F. Guillemette**

**1915 - 2004**

À l'hôpital St-François d'Assise le 23 septembre 2004, à l'âge de 89 ans et 3 mois est décédée Mme Irène F. Guillemette, fille adoptive de feu Joseph Guillemette et de feu Mme Aline Proulx.

Elle laisse dans le deuil sa soeur Rose-Aimée Francoeur (feu Roger Guillemette); ses nièces: Monique Guillemette (Gérald Aubé), Charlotte (Reina) Guillemette (Paul Lepage); son grand ami labbé Armand Mathieu; ses petits-neveux: Martin Defoy et Gérald J. Aubé et sa petite-nièce Véronique Aubé, ainsi que plusieurs autres neveux et nièces, parents et ami(e)s. La famille recevra les condoléances au **COMPLEXE FUNÉRAIRE SYLVIO MARCEAU**  
Membre du Réseau Dignité  
224, St-Vallier Ouest, Québec  
le lundi 27 septembre 2004 de 10h à 14h15. Les funérailles auront lieu le **lundi 27 septembre à 14h30 en l'église St-Sauveur**, et de là au cimetière St-Charles.  
Pour renseignements: 522-5212  
Télécopieur: 521-2187  
Courriel: quebec@syviomorceau.com



**Jacqueline Alain Jacques**

À l'hôpital St-Sacrement, le 24 septembre 2004 à l'âge de 72 ans et 8 mois est décédée dame Jacqueline Alain. Elle était l'épouse de monsieur Émile Jacques. Elle demeurait à Cap-Santé. La famille recevra les condoléances au funérarium

**ROGER BENOÎT & FILS LTÉE**  
7, Place de l'Église, Cap-Santé  
lundi de 19 à 22h, mardi à compter de 9h. Les funérailles auront lieu le **mardi 28 septembre 2004 à 11h en l'église de Cap-Santé** et de là au cimetière paroissial.  
Madame Jacques est allée rejoindre son fils Martin qui nous a quittés en 1976, et laisse dans le deuil, outre son époux, son fils: Denis (Patricia O'Rourke); ses petits-enfants: Patrick et Kelly; ses frères et sœurs: feu Thomas (feu Germaine Godin), feu Noëlla (Léo Leclerc), feu Marcel (Violette Burns), feu Giséle (Marcel Careau), Jean-Guy (Fernande Lamothé); ses beaux-frères et belles-sœurs: Hervé Jacques (Janine Delisle), Rita Jacques (Bruno Julien), Adrien Jacques (Françoise Thibodeau), Jean-Noël Jacques (Thérèse Thivierge), feu Jean-Guy Jacques (Michèle Hardy), ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et un grand nombre d'ami(e)s. Ceux qui le désirent peuvent faire un don à la Société canadienne du cancer, 1040, av. Belvédère, bur. 214, Sillery QC G1V 3G3.  
Pour renseignements: (418) 285-2211  
Télécopieur: (418) 285-2077  
Courriel: salonbenoit@globetrotter.net

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Nicole (André Phaneuf), Charlotte, Daniel (Micheline Filion), Agnès (Sarto Durand), Johanne; ses petits-enfants: Cédric, Jaaka, Vic, Nadia, Joatan, Véronik, Guillaume, quatre arrière-petits-enfants: Miguel, Donovan, Marjane, Ludovic; son frère Évariste Pitou (Thérèse Gagnon); ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Levesque, oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s (les très bons voisins, les fermières, le club de l'amitié, les amis du camping, les partenaires de quilles et de pétanque) et de nombreux autres ami(e)s.  
Un remerciement spécial au personnel des soins coronariens de l'hôpital St-François d'Assise et au Dr Léonard Côté, cardiologue. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des maladies du cœur du Québec, 1248, chemin Ste-Foy bureau 101, Québec QC G1S 2M5 ou à Les Diabétiques de Québec, 2700, boul. Laurier, tour Champlain, bureau 6250, Ste-Foy QC G1V 4K5. Des enveloppes seront disponibles au salon.  
Pour renseignements: (418) 525-6044  
télécopieur: (418) 628-3504  
courriel: coopdel.anse@videotron.ca



**Thérèse Michaud Landry**

**1913 - 2004**

À l'hôpital St-Sacrement du CHA, le 21 septembre 2004, à l'âge de 91 ans, est décédée dame Thérèse Michaud, épouse de feu Léon Landry. Elle demeurait à Québec. Elle a été confiée au

**PARC COMMÉMORATIF LA SOUVENANCE**  
La famille recevra les condoléances au **COMPLEXE FUNÉRAIRE DU PARC COMMÉMORATIF LA SOUVENANCE**  
(2e édifice), 301, rang Ste-Anne (coin rte de l'Aéroport), Quartier Laurentien, Ste-Foy  
le **dimanche, 26 septembre 2004, de 10h30, à 11h30. Une liturgie de la parole suivra à 11h30, en la chapelle du Parc Commémoratif La Souvenance.**

Elle laisse dans le deuil ses enfants, ses gendres et sa belle-fille: Paul (Francine Lapointe), Gilles, Marie (André Lamarche), Denis (Alain Foisy), Suzanne (Michel Loisel); ses petits-enfants et arrière-petits-enfants: sa soeur Julianna (feu Robert Dugal); elle laisse également dans le deuil Paul et Juliette Bérubé, ses belles-sœurs des familles Michaud et Landry, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à La Champenoise (990, Gérard-Morisset, Québec QC G1S 1X6, tél. 418-681-4637).  
Pour renseignements : 871-2372  
Télécopieur : 871-6965  
Courriel : lasouvenance@lepinecloutier.com  
Site web : www.lepinecloutier.com  
Entreprise affiliée à la Corporation des Thanatologues du Québec



**Émilienne Leclerc**

**1919 - 2004**

À l'Hôpital Laval, est décédée le 22 septembre 2004, à l'âge de 85 ans, Mme Émilienne Leclerc, fille de feu M. Ulric Leclerc et de feu dame Adeline Lesage. Elle demeurait à Pont-Rouge. La famille recevra les condoléances des parents et ami(e)s à la résidence funéraire

**CLAUDE CHAREST LTÉE**  
247 rue Du Pont, Pont-Rouge, 873-2542  
Télécopieur: 873-2913  
Courriel: rcc@globetrotter.net

lundi, jour des funérailles, de 9h à 13h45. Le service religieux sera célébré le **lundi, 27 septembre 2004, à 14h, en l'église de Pont-Rouge** et de là au cimetière paroissial.

Madame Leclerc laisse dans le deuil ses frères et sœurs, beau-frère et belle-sœur: Rose-Aimée Leclerc (feu Laurent Lesage), Emmanuel Leclerc (feu Rose-Aimée Plamondon), Jeanne D'Arc Leclerc (feu Henri Desmarais), Patrick Leclerc (Simone Alain), Lucien Marcotte (feu Monique Leclerc), Berthe Marcotte (feu Martin Leclerc), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et plusieurs parents et ami(e)s. Nous remercions sincèrement médecins, infirmières et tous ceux qui lui ont prodigué des soins, merci.

**CLAUDE CHAREST**  
Propriétaire diplômé du Collège de Rosemont en thanatologie



**Rolande Lapointe Levesque**

À l'hôpital St-François d'Assise, le 23 septembre 2004 à l'âge de 81 ans, est décédée dame Rolande Lapointe, épouse de feu Benoît Levesque. Elle demeurait à Charlesbourg. La famille recevra les condoléances au funérarium de la

**COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ANSE**  
7335, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg  
mardi 28 septembre 2004, jour des funérailles, de 9h à 10h30. Le service religieux sera célébré le **mardi 28 septembre 2004, en présence des cendres, à 11h, en l'église Ste-Cécile (9150, rue Jean Paquin, Charlesbourg, secteur Plateau du Berger).**

Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Nicole (André Phaneuf), Charlotte, Daniel (Micheline Filion), Agnès (Sarto Durand), Johanne; ses petits-enfants: Cédric, Jaaka, Vic, Nadia, Joatan, Véronik, Guillaume, quatre arrière-petits-enfants: Miguel, Donovan, Marjane, Ludovic; son frère Évariste Pitou (Thérèse Gagnon); ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Levesque, oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s (les très bons voisins, les fermières, le club de l'amitié, les amis du camping, les partenaires de quilles et de pétanque) et de nombreux autres ami(e)s.  
Un remerciement spécial au personnel des soins coronariens de l'hôpital St-François d'Assise et au Dr Léonard Côté, cardiologue. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des maladies du cœur du Québec, 1248, chemin Ste-Foy bureau 101, Québec QC G1S 2M5 ou à Les Diabétiques de Québec, 2700, boul. Laurier, tour Champlain, bureau 6250, Ste-Foy QC G1V 4K5. Des enveloppes seront disponibles au salon.  
Pour renseignements: (418) 525-6044  
télécopieur: (418) 628-3504  
courriel: coopdel.anse@videotron.ca



**Raymonde Letellier Marois**

**1936 - 2004**

À l'hôpital du St-Sacrement, le 24 septembre 2004 à l'âge de 68 ans est décédée Mme Raymonde Letellier épouse de feu M. Raymond Marois. Elle demeurait à Québec.

Elle laisse dans le deuil: ses enfants et sa belle-fille: Réjean (Françoise Lapointe), Daniel, Chantal et Mario; sa petite-fille Annie; ses sœurs: Janine, Lucille (Maurice Bourget), Denise (feu Lucien Gagnon), Thérèse (Roland Lacombe) et Monique (Jean-Baptiste Bouchard); ses beaux-frères: Henri Marois (Gabrielle Parent), Fidé Parent (feu Collette Letellier); ses belles-sœurs: Micheline Genois (feu Paul Letellier) et Aline Ginchereau (feu Claude Marois), ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et ami(e)s. Les funérailles auront lieu le **mardi 28 septembre 2004 à 11 heures en l'église Sacré-Coeur de Jésus** où la famille recevra les condoléances 1 heure avant la cérémonie religieuse et de là au cimetière St-Charles. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'hôpital du Saint-Sacrement, 1050, chemin Ste-Foy, Québec QC G1S 4L8. La direction des funérailles a été confiée au **COMPLEXE FUNÉRAIRE SYLVIO MARCEAU**  
Membre du Réseau Dignité  
224, St-Vallier Ouest, Québec  
Pour renseignements: 522-5212  
Télécopieur: 521-2187  
Courriel: quebec@syviomorceau.com



**Léone Bilodeau Roy**

À sa résidence, le 24 septembre 2004, à l'âge de 84 ans et 4 mois est décédée dame Léone Bilodeau épouse de feu Roland Roy. Elle demeurait à Saint-Lazare comté Bellechasse. Les membres de la famille accueilleront parents et amis au

**SALON FUNÉRAIRE ROY & ROULEAU INC.**  
114, rue Leroux, Saint-Lazare  
le dimanche 26 septembre 2004 de 14h à 16h30 et de 19h à 22h. Lundi, jour des funérailles, le salon funéraire sera ouvert à compter de 9h. Le service religieux sera célébré le **lundi 27 septembre 2004 à 10h30 en l'église de Saint-Lazare** et de là au cimetière paroissial.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Éric (Nicole Marceau), Martin (Jacques Labrecque), Christiane (Bernard Dubé), Yvan (Diane Bilodeau); ses petits-enfants: Charles, Nicolas et Jonathan. Elle était la sœur de feu Louis (feu Gérard Larochelle), Cécile (Joseph Bemier), feu Lucienne, feu Georges (Colette Boutin). Elle laisse également dans le deuil ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Roy ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Lévis, 143, rue Wolfe Lévis QC G6V 9Z9. Des formulaires seront à votre disposition au salon. La direction des funérailles a été confiée à la Maison Funéraire **ROY & ROULEAU INC.**  
131, rue Commerciale, Saint-Damien  
Pour renseignements: (418) 789-2143  
Télécopieur: (418) 789-2576  
Courriel: royroul@globetrotter.net  
Entreprise affiliée à la Corporation des thanatologues du Québec



**Jean-Louis Xavier**

À Paris le 23 septembre 2004, à l'âge de 50 ans, est décédé Jean-Louis Xavier, fils de Claude Courtois et de Jean Xavier et époux de Marie Morency de Québec.

Il laisse dans le deuil, outre ses parents et son épouse, sa fille Melinda, sa belle-mère Angèle Poulin Morency (épouse de feu Ludger Morency et mère de feu Michèle Morency), ses belles-sœurs et beaux-frères, André Morency (Bernard Daigle), Hélène Morency (James Rourke) et Lise Morency, de même que de nombreux oncles, tantes, cousins, cousines et amis(es).

**DON PLANIFIÉ**

Léguer l'espoir... par testament



1040, avenue Belvédère, bureau 214  
Sillery (Québec) G1S 3G3  
Téléphone : (418) 683-8666

Don en ligne : www.quebec.cancer.ca

# Décès & Avis

720

## Remerciements



**Raymond Boutet**

Merci du fond du cœur à tous les parents et amis qui nous ont apporté la chaleur de leur sympathie et le réconfort de leur amitié, lors du décès de M. Raymond Boutet, survenu le 5 septembre 2004, soit par des offrandes de messes, affiliations de prières, cartes de sympathie, dons, visites, assistance aux funérailles, ainsi qu'un merci à l'Ensemble Vocale et aux musiciens. Que chacun trouve ici l'expression de notre profonde reconnaissance et considère ces remerciements comme personnels.

Son épouse Monique, son fils Richard (Isabelle Villeneuve).



**Germaine Huot Chevalier**

La famille désire remercier bien sincèrement tous les parents et ami(e)s qui ont témoigné des marques de sympathie et ce, sous quelque forme que ce soit, lors du décès de Mme Germaine Huot Chevalier, survenu le 17 août dernier. Veuillez considérer ces remerciements comme vous étant adressés personnellement.



**Alberte Chouinard**  
1915 - 2004

Au centre hospitalier d'Amqui, est décédée le mardi 3 août 2004, à l'âge de 88 ans, madame Alberte Chouinard, épouse de feu M. Charles-Henri Côté, demeurant à l'Auberge Des Chênes, Sayabec depuis 17 ans.

Elle laisse dans le deuil, Jean-Guy, Mariette; ainsi que ses petits-enfants, Jean-Sébastien et Carole. Merci aux nombreuses personnes qui ont témoigné leur sympathie et ont partagé avec nous ces moments de tristesse, mais aussi de retrouvailles. Merci aussi à madame Danielle Dionne-Deschênes, aux employés de l'Auberge des Chênes et aux personnels attentionnés du centre hospitalier d'Amqui et du CLSC à Sayabec. Autant de bonté, de sollicitude et de générosité ne seront jamais oubliées. Aux personnes que nous n'avons pu rejoindre, veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

## Huguette Belhumeur Desnoyers

Monsieur Pierre Desnoyers et les membres de sa famille remercient très sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie lors du décès de madame Huguette Belhumeur Desnoyers survenu le 15 août 2004. Parents et ami(e)s sont priés de considérer ces remerciements comme personnels, tant pour les messes, cartes, offrandes de fleurs que pour leur présence au salon funéraire et à la cérémonie religieuse.



**Robert Dumas**

La famille remercie bien sincèrement les parents et ami(e)s qui ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Robert Dumas, survenu le 22 juillet 2004, soit par offrandes de messes, affiliations de prières, cartes de sympathie, dons ou assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme vous étant adressés personnellement.

La famille Dumas.



**Jean-Pierre Gagné**

Les familles Gagné et Royer remercient chaleureusement tous ceux et celles qui ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Jean-Pierre Gagné, survenu le 12 avril 2004. Un grand remerciement pour votre soutien et les nombreux dons reçus. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

Son épouse Kathleen Royer et les enfants, Charles et Thomas



**Hélène Julien**

Lise et Robert vous remercient de la sympathie que vous avez manifestée à l'occasion du décès de madame Hélène Julien, survenu le 3 septembre 2004, de Deschambault. Que chacun trouve ici l'expression de notre profonde reconnaissance et considère ces remerciements comme personnels.



**Juliette Bourboin Lortie**



**Lise Lortie**

Nous nous avez manifesté votre amitié et apporté votre appui lors des décès de madame Juliette Bourboin Lortie (4 août 2004) et de Lise Lortie (25 août 2004). Nous vous en sommes reconnaissants et vous remercions très sincèrement.

Odette, Marc-André, Marie et Normand



**Roch Martel**

Nous remercions du fond du cœur toutes les personnes qui nous ont témoigné des marques d'amitié et de sympathie reçues lors du décès de Roch survenu le 26 août 2004. Vos témoignages de toutes sortes et vos offrandes ont été très appréciés. Veuillez considérer ces remerciements comme vous étant adressés personnellement.

La famille Roch Martel



**Fernand Paquet**

Nous désirons remercier sincèrement toutes les personnes qui ont témoigné leur sympathie lors du décès de M. Fernand Paquet, survenu le 17 août 2004. Toute notre reconnaissance pour vos offrandes de messes, dons, cartes, affiliations de prières, fleurs, visites à l'église et assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme vous étant adressés personnellement.

Gabrielle, Myriam et Pascale Paquet.



**Florence Demers Plamondon**

Nous adressons des remerciements personnels à tous les parents et ami(e)s qui ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de notre mère, survenu le 31 août 2004.

« On t'aimera toujours. »

Ses enfants Denise, Élise, Micheline, Mariette, Pierre, Daniel, Claire et Marc



**Cécile Thérberge Pomerleau**  
1908 - 2004

Sa présence comblait nos cœurs; maintenant, c'est son souvenir qui remplira nos pensées.

Nous remercions les plus sincères à tous ceux et celles qui nous ont témoigné des marques de sympathie sous quelques formes que ce soit, lors du décès de notre mère, madame Cécile Thérberge Pomerleau, survenu le 7 août 2004. Que chacun de vous trouve ici l'expression de notre reconnaissance et considère ces remerciements comme personnels.

Ses enfants



**Marcelle Hudon Roy**

Nous tenons à remercier très sincèrement tous nos parents et amis qui nous ont témoigné leur sympathie de quelque manière que ce soit lors du décès de Mme Marcelle Hudon Roy, survenu le 30 juillet dernier.

Nous vous prions de considérer ces remerciements comme personnels et soyez assurés que nous avons grandement apprécié d'être entourés si chaleureusement par vous tous.

Son époux, Wildry Roy; ses enfants, Lorraine, Louise, Diane, Serge, Renée, Brigitte et André, leur conjoint et conjointe et ses petits-enfants.



**Monique Samson Roy**

Nous remercions les plus sincères à tous ceux et celles qui ont témoigné leur sympathie lors du décès de Mme Monique Samson, survenu le 7 mai 2004. Que ce soit par votre présence, vos offrandes de messes, cartes et fleurs, cela nous a été d'un grand réconfort. Un merci spécial à tous ceux qui ont fait don à la Maison Michel-Sarrazin.

Son époux Réjean Roy et sa fille Méliissa



**Charlotte Thériault Samson**

Nous remercions les plus sincères à tous ceux et celles qui nous ont témoigné leur sympathie lors du décès de Charlotte Thériault Samson, survenu le 18 août 2004. Nous avons été très touchés par votre présence aux funérailles, par vos offrandes de messes, cartes de sympathie, fleurs et dons. Que chacun de vous trouve ici l'expression de notre reconnaissance et considère ces remerciements comme personnels.

Son époux Jean-Marc, ses enfants Pierre, Christyne, Johanne, Nathalie



**Wilfrid Tremblay**

Nous remercions les plus sincères à tous ceux et celles qui nous ont témoigné leur sympathie lors du décès de notre père, survenu le 20 août 2004. Nous avons été très touchés par votre présence, vos offrandes de messes, cartes de sympathie, fleurs et dons. Veuillez considérer ces remerciements comme vous étant adressés personnellement.

Ses enfants

725

## Anniversaires de décès



**Marie-Blanche Maheux Audy**

Le dimanche 26 septembre 2004 à 11h, en l'église St-Zéphirin de Stadacona, 1450, rue François 1er, (coin L'Espinau et L'Acadie), sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de Mme Marie-Blanche Maheux Audy. Merci aux parents et ami(e)s qui s'uniront à la famille pour cette célébration.

La famille.



**Fernand Béland**  
1923 - 2003

Déjà un an que tu nous as quittés pour vivre pleinement cette vie éternelle à laquelle tu aspirais déjà parmi nous. Le souvenir de tes paroles, ton humour et ton attention particulière pour chacun de nous sont encore si présents. Nous te confions tous les membres de ta famille et en particulier maman ton épouse bien-aimée.

En ta douce mémoire, une messe anniversaire sera célébrée le dimanche 3 octobre 2004 à 10h30, à l'église St-Ignace-de-Loyola, 3325, Loyola, Beauport. Merci aux parents et ami(e)s qui s'uniront à la famille pour cette célébration.



**Jean-Louis Bouchard**

Le samedi 2 octobre à 16h, en l'église de St-François d'Assise, sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de Jean-Louis Bouchard. Merci aux parents et ami(e)s qui se joindront à la famille pour cette célébration.

Huguette, Jeannine et Gaston



**MATHIEU BOUTET**

Le dimanche 3 octobre 2004 à 10h30, en l'église St-Ambroise de Loretteville, sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de Mathieu Boutet. Merci aux parents et ami(e)s qui s'uniront à la famille pour cette célébration.



**Gilles Desmarais**  
21 septembre 2003

« Un an de ton repos éternel. »

Une messe anniversaire sera célébrée le dimanche, 26 septembre 2004, à 10h30, en l'église de Charny.

Ton épouse Monique



**Suzanne Drouin**

Le dimanche 3 octobre 2004, à 10h30, en l'église St-Dominique, sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de madame Suzanne Drouin. Merci aux parents et ami(e)s qui se joindront à nous pour cette célébration.

La famille



**Alphonsine Jammes Duchesne**

Chère Alphonsine, il y a un an déjà, tu nous quittais après une vie bien remplie, exemple de force et de courage. Ta présence s'est souvent manifestée depuis ton départ. Merci d'être encore là pour nous. Merci aussi à tous nos parents et amis qui nous furent d'un grand soutien dans cette épreuve. Une messe sera célébrée à la mémoire d'Alphonsine, samedi, le 25 septembre 2004, à 19h30 en l'église de Saint-Irénée.

La famille Duchesne.



**Jean-Marc Duchesne**

Le dimanche 3 octobre 2004 à 9h en l'église de St-Joachim, sera célébré un service anniversaire à la douce mémoire de monsieur Jean-Marc Duchesne.

Merci aux parents et ami(e)s qui s'uniront à nous pour cette célébration.

Son épouse Anne Marie Simard, ses filles Sylvie, Diane, Guylaine et Martine, leur conjoint et ses petits-enfants.



**Paul Fournier**

Le 30 septembre 2004 marquera le premier anniversaire de ton départ. Tu nous manques beaucoup.

Le dimanche 3 octobre 2004, une rencontre liturgique aura lieu en ta mémoire, à 13 heures, en la chapelle du Complexe funéraire du Parc Commémoratif La Souvenance, 301, rang Ste-Anne (coin route de l'Aéroport, quartier Laurentien, Ste-Foy). Merci aux parents et ami(e)s qui s'uniront à la famille pour cette célébration.

Ton épouse et tes enfants

Un souvenir pour les proches  
Faites plastifier l'avis pour seulement 3 \$  
3 \$ par copie, livré par envoi postal

844-4144

# Décès Avis

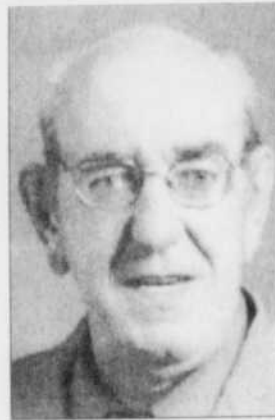
## 725 Anniversaires de décès



**Roger Gilbert**

Un an déjà, tu nous manques.

En ta mémoire, une messe anniversaire sera célébrée le dimanche 3 octobre 2004, à 8h30, en l'église Ste-Claire d'Assise. Merci aux parents et ami(e)s qui s'uniront à nous pour cette célébration.



**Jean-Claude Grenier**

Déjà un an que tu es parti, ton courage et ta volonté nous servent d'exemple pour continuer. Malgré ton absence, veille sur nous. Nous t'aimons.

Le dimanche 3 octobre 2004 à 8h45, en l'église Ste-Monique Les Saules, sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de M. Jean-Claude Grenier. Merci aux parents et ami(e)s qui se joindront à nous.



**Joseph Lachance**

Le dimanche 26 septembre 2004, à 10 heures, en l'église de St-François-Xavier Duberger, sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de M. Joseph Lachance, décédé le 27 septembre 2004. Merci aux parents et ami(e)s qui viendront y assister.

Son épouse Yvette Lachance



**Carmelle Brisson Montminy**

Chère maman, déjà un an que tu nous as quittés. Tu seras toujours présente dans nos cœurs. Tu n'es pas loin... juste de l'autre côté du chemin, et nous savons que tu continues à veiller sur nous.

Une messe anniversaire sera célébrée le dimanche, 26 septembre 2004, à 10h30, en l'église St-Pie X de Québec. Merci aux parents et ami(e)s qui s'uniront à la famille pour cette célébration.



**Jacques Morin**

Le dimanche 3 octobre 2004 à 11h en l'église St-Jean Ile d'Orléans, sera chantée une messe anniversaire à la mémoire de M. Jacques Morin. Merci aux parents et ami(e)s qui s'uniront à la famille pour cette célébration.

Son épouse et ses enfants.



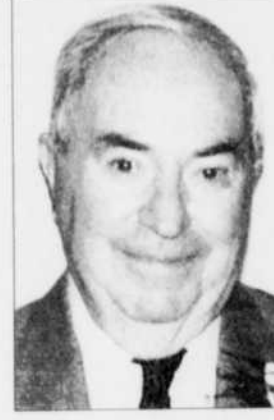
**Jeannette Poisson Jean**

Souvenons-nous de Jeannette Poisson-Jean qui est décédée le 23 septembre 2003. Elle a rejoint son époux Paul, décédé 6 ans plus tôt. Gardons, dans nos cœurs et dans nos mémoires, un souvenir respectueux de leur passage sur terre et prions pour eux.



**Alfred Raymond**

Il y a un an, tu nous quittais pour aller vers l'éternité. Ton départ a laissé un grand vide dans nos vies, mais les doux souvenirs que tu nous as laissés mettent un peu de baume dans nos cœurs. Ta présence est bien vivante dans nos pensées. Ton amour, ta générosité et ton dévouement demeurent pour nous le plus bel héritage. Nous invitons parents et ami(e)s à se joindre à nous pour assister à une messe anniversaire qui sera célébrée à la mémoire de **MONSIEUR ALFRED RAYMOND** le dimanche 3 octobre 2004, à 10h30, en l'église St-Jean Baptiste de Donnacona. Son épouse, ses enfants et petits-enfants.



**Henri Roy**

Le samedi 2 octobre 2004, à 17h en l'église St-Rodrigue (4760, 1ère Avenue, Charlesbourg) sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de M. Henri Roy. Merci aux parents et ami(e)s qui s'uniront à nous pour cette célébration.

Thérèse et François Légaré.



**Raymond Sirois**

24 septembre 1994

10e ANNIVERSAIRE

La vie refait son lit au gré des vents et du temps qui passent, ainsi se calment nos chagrins. L'absence toute faite de souvenirs nous ramène à cet être cher, à sa générosité et à son rire, qui dans nos têtes ne cessent de nous accompagner.

Yolande et les enfants

En la Cathédrale Saint-Germain de Rimouski, a été célébrée une messe 10e anniversaire en souvenir de monsieur Raymond Sirois, époux de madame Yolande Landry.



**Jacqueline Disnard Vézina**

Le samedi 2 octobre 2004 à 17h, en l'église St-Rodrigue (1760, 1ère Avenue, Charlesbourg), sera célébrée le service anniversaire à la mémoire de Mme Jacqueline Disnard Vézina, décédée le 3 octobre 2003. Merci aux parents et ami(e)s qui s'uniront à la famille pour cette célébration.

Madeleine Humbert et Marc Hamel.

740

### Faveurs obtenues

PRIÈRE infaillible à la Vierge-Marie. Fleur toute belle du Mont-Carmel, vigne fructueuse, splendeur du ciel, Mère bénie du Fils de Dieu, assistez-moi dans mes besoins. Ô Étoile de mer, aidez-moi et montrez-moi ici-même que vous êtes ma mère. Ô sainte Marie, Mère de Dieu, Reine du ciel et de la terre, je vous supplie du fond du cœur de m'appuyer dans cette demande. (Formuler ici sa demande). Personne ne peut résister à votre puissance, Ô Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous (3 fois). Sainte Marie, je remets cette cause entre vos mains (3 fois). Faites cette prière 3 jours de suite et vous devez ensuite la publier. La faveur vous sera accordée. "D.C."

REMERCIEMENTS à la Sainte-Vierge pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. A.G.

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus et à la Vierge Marie pour grande faveur obtenue avec promesse de faire publier. P.-E.D.

### 765 Monuments

DU MANUFACTURIER  
**THERIAULT & FILS**  
710, 1ère Ave, Québec, 524-1561

## 97% des écoles reliées à Internet en 2003-2004

OTTAWA (PC) — Durant l'année scolaire 2003-2004, 97% des écoles élémentaires et secondaires recouraient à Internet, tandis que 93% des ordinateurs scolaires y étaient reliés, rapportait hier Statistique Canada.

Par province, la proportion variait de 91% des écoles au Manitoba à « presque toutes » à Terre-Neuve et au Nouveau-Brunswick. Il y avait, à l'échelle nationale, « environ cinq élèves » par ordinateur et 5,5 par machine branchée à Internet.

Le nombre d'élèves usagers par ordinateur branché varie de 2,9 au Yukon à 6,5 au Québec, la proportion la plus élevée au pays.

Au plan technologique, une très forte majorité des écoles disposaient d'une connexion à large bande, qui permet la haute vitesse.

Par ailleurs, un des sujets d'inquiétude des directeurs d'école sondés par l'agence fédérale est le coût des technologies de l'information et des communications, un peu plus des deux tiers d'entre eux jugeant que réunir le financement requis est « un défi constant ».

Selon Statistique Canada, les trois quarts des directeurs y voient « une difficulté de taille » au Québec, à Terre-Neuve, à l'Île-du-Prince-Édouard et au Nouveau-Brunswick; mais moins de la moitié ont la même opinion en Saskatchewan, au Manitoba et au Yukon.

Les « possibilités de formation du personnel enseignant » pour cet outil sont, à l'échelle nationale, vues comme « un grand défi à relever » dans 40% des écoles.

## M2S

Suite de la B 1

des travailleurs qui l'ont fait grandir. Je ne voulais pas la voir déménager aux États-Unis.»

Son plan de match était simple: continuer à exceller dans ce que M2S fait de mieux, des circuits électroniques. Or, le produit a beaucoup évolué par rapport aux années 80. Il le faut, car ces produits ont la vie courte: cinq ans en moyenne. C'est pourquoi M2S a pris le virage R & D. Une grande partie des activités s'effectue maintenant en recherche et développement. Une douzaine d'ingénieurs et de techniciens y travaillent. « On dessine nos circuits à l'ordinateur, on identifie les spécifications, puis on les manufacture ici grâce à des machines ultrasophistiquées », souligne le pdg Mario Marcotte, qui lui a gravi les échelons au sein de l'entreprise grâce à un plan de développement des compétences. Après 17 années de services, il est devenu président-directeur général. Et ce plan est ouvert à tous les employés.

### INVESTISSEMENTS

Mais dans l'électronique plus qu'ailleurs, l'automatisation de la production est capitale si une entreprise veut continuer. L'usine s'est donc équipée au fil des ans de ce qu'il y a de mieux. Les nouveaux procédés industriels rivalisent avec ceux des Asiatiques, nous dit-on. « L'objectif est d'ailleurs d'automatiser tout ce qui peut l'être de façon à répondre rapidement aux clients qui veulent de plus en plus des produits clés en main, c'est-à-dire complets, prêts à installer dans leurs appareils. Et nous sommes parfaitement équipés pour le faire », déclare M. Marcotte. Le « juste à temps » est d'ailleurs une de nos forces. »

Ce qui permet à M2S de concurrencer l'Asie, qui commence à être performante elle aussi dans le « juste à temps », reconnaît M. Saucier. Ainsi, aux délais de livraison trop longs, les Chinois répliquent en ouvrant des bureaux en Amérique avec leur propre agent sur place.

M2S s'est organisée pour riposter. « Plutôt que de laisser les entrepreneurs se débrouiller seuls en Asie, on

### M2S Électronique

- ▣ Secteur d'activités: conception et fabrication de circuits électroniques
- ▣ Siège social: Québec
- ▣ Nombre d'employés: 92
- ▣ Site Internet: www.m2s.ca
- ▣ Adresse: 2855, rue De Celles, Québec
- ▣ Téléphone: (418) 842-1717

leur offre une assistance complète. Après tout, l'électronique, c'est notre domaine, on sait reconnaître les bons coups des mauvais. » À moyen terme, la compagnie voudrait aussi effectuer des alliances avec d'autres entreprises.

### FORCE DE L'ORGANISATION

Un des atouts de M2S, c'est l'organisation. Un système qu'elle rode depuis cinq ans. L'outil de base s'appelle le tableau de bord. Et les résultats de la compagnie en dépendent. Il contient une cinquantaine d'indicateurs qui servent à la gestion stratégique. C'est à la fois un indicateur des résultats, des performances et de la vie d'entreprise. « Ça dit presque tout, déclare M. Saucier. Le tableau de bord, c'est quelque chose d'à la fois stimulant et déstressant pour les employés parce que ce sont eux qui fixent les objectifs. » Et cette responsabilité d'équipe a un effet sur la rémunération dite variable. En bout de ligne, 100% des employés profitent de bonis.

Pour Bertrand Saucier, le mode de rémunération et la possibilité d'évoluer dans l'entreprise représentent une façon de garder les travailleurs. Le président du c.a. y croit. Les salariés ont besoin de défis, dit-il, d'où l'idée de créer des cellules de production. Dans ces cellules, ceux-ci fonctionnent par projets. Ils sont autonomes et capables de trouver, ensemble, des solutions aux problèmes d'assemblage, de conception qui se présentent. « En outre, ça assure une rotation de l'effectif qui vient briser la routine », déclare M. Marcotte.

Pour l'avenir, M2S voit toutes sortes d'opportunités. La compagnie compte agrandir pour installer un troisième quart de travail, donc des embauches à venir. Après plus de 20 ans, la PME a trouvé une voie dans l'électronique, et ce, en dépit des Asiatiques.

## TERMINAL MÉTHANIER DANS L'EST DU CANADA

# Irving obtient un autre atout

Repsol, d'Espagne, s'associe à la pétrolière néo-brunswickoise

JACQUES BENOIT

La Presse

■ Déjà largement en avance sur les deux autres projets concurrents de terminal méthanier dans l'Est du Canada, celui d'Irving Oil, du Nouveau-Brunswick, vient de s'enrichir d'un nouvel atout.

La cinquième plus grande entreprise européenne de l'industrie pétrolière et gazière, Repsol YPF, d'Espagne, a en effet fait savoir hier qu'elle s'associe à Irving.

Repsol, toutefois, n'a pas précisé quelle serait l'importance de sa participation dans le projet d'Irving, évalué à 750 millions \$.

Ce projet de port méthanier est le seul qui ait reçu jusqu'ici toutes les autorisations voulues, à la fois d'Ottawa et du gouvernement du Nouveau-Brunswick, notamment de son ministère de l'Environnement.

Tout cela ne change rien au projet de terminal de Petro-Canada et de TransCanada, à Gros-Cacouana, annoncé au début du mois, à entendre son porte-parole Andrew Pelletier. « Tout ce qui touche la compétition, Irving ou un autre, ça ne change rien pour nous, a-t-il déclaré hier en réponse aux questions de *La Presse Affaires*. On a l'endroit, l'appui nécessaire, l'appui des gens de la région. Mais on ne prend rien pour acquis. »

Du côté de Gaz Métro et de ses associés, Gaz de France et l'entreprise de distribution de gaz Enbridge, qui ont rendu public en avril un projet de même taille, on en est à la rédaction « de l'étude d'impact », qui sera transmise aux gouvernements fin octobre, a indiqué son vice-président affaires publiques et gouvernementales, Jean Simard.

Puis, début 2005, le projet détaillé sera présenté à l'Office national de l'énergie, ajoute-t-il.

### LE PROJET IRVING-REPSOL

Autre atout du projet Irving-Repsol: son port sera situé à 104 kilomètres seulement de la frontière avec les États-Unis, avec un potentiel de croissance remarquable grâce aux grands marchés que sont Boston et New York.

Le terminal sera adjacent à ses installations actuelles en eau profonde — notamment sa raffinerie Irving Oil Canada, à l'entrée du port de Saint-Jean.

Il comprendra trois réservoirs de stockage de gaz naturel liquéfié (GNL), d'une capacité de 160 000 mètres cubes chacun, pour un total de 480 000 mètres cubes.

## Les fondateurs de Google, 43<sup>es</sup> au palmarès « Forbes »

NEW YORK (AFP) — Le moteur de recherche Google a permis à ses deux jeunes créateurs de trouver cette année le chemin de la liste des 400 personnes les plus riches des États-Unis publiée par *Forbes*, et dominée depuis plus d'une décennie par Bill Gates, cofondateur de Microsoft.

Sergueï Brin et Lawrence Page, qui n'avaient pas 25 ans quand ils ont fondé Google en 1998, se classent *ex æquo* à la 43<sup>e</sup> place du classement, avec chacun une fortune estimée à 4 milliards \$, a précisé le magazine américain.

Détenant chacun environ 40 millions de parts du moteur de recherche, les deux génies californiens ont encore vu

leur pactole gonfler depuis la très médiatique introduction sur le NASDAQ, le 19 août. Certes le prix d'entrée avait été fortement abaissé, mais en cinq semaines, l'action Google a pris plus de 40%, et avoisinait hier les 123 \$.

La réussite de Google ouvre aussi la voie du club fermé des « 400 de *Forbes* » à son pdg Eric Schmidt (165<sup>e</sup> avec 1,5 milliard \$), ainsi qu'à un autre investisseur de la première heure Andreas von Bechtolsheim (278<sup>e</sup>, 1 milliard \$).

Si l'outil de recherche chouchou des internautes se fait remarquer, la nouvelle économie est plutôt le parent pauvre de ce classement. Seuls 4 des 45 nouveaux à entrer dans le club des 400 ont fait fortune dans le secteur

technologique, souligne le magazine. Le reste du cru 2004 a gagné de l'argent d'une manière plus traditionnelle. « Il semble que les obligations, l'alcool et même les sandwichs créent de la richesse tout autant que les PC et les processeurs », note-t-il.

Parmi les 45 nouveaux figurent les fondateurs de la chaîne de sandwichs Subway, Peter Buck et Fred DeLuca (165<sup>e</sup>, 1,5 milliard \$ chacun).

L'enseigne, âgée d'une vingtaine d'années, compte aux États-Unis davantage de points de vente que McDonald's (environ 18 000 sur près de 22 000 dans le monde). En France, elle prévoit ouvrir 700 nouveaux restaurants dans les cinq ans à venir.

# Six crèmes glacées sans traces de noix pour ses 50 ans

Laiterie Chagnon de Waterloo se frotte aux grands de l'industrie laitière

MARIE-FRANCE LÉTOURNEAU

La Voix de l'Est

■ WATERLOO — La Laiterie Chagnon de Waterloo a décidé de marquer un grand coup pour fêter son 50<sup>e</sup> anniversaire. Elle s'est lancée dans la fabrication de six crèmes glacées sans traces de noix ni d'arachides. Une décision qui porte déjà des fruits : les produits glacés de la laiterie familiale se retrouveront à Montréal.

« Un distributeur a été intéressé par nos produits sans noix et va les distribuer sur l'île de Montréal. Ça nous permet d'élargir notre territoire », se réjouit Jessica Chagnon, responsable de la qualité, de l'environnement ainsi que de la recherche et du développement au sein de la PME de 40 employés.

Un pas de plus qui est loin d'être banal pour cette laiterie dont le territoire s'étend sur la Rive-Sud et l'Estrie, alors que les gros joueurs (Natre, Parmalat et Saputo) dominent le marché. En Montérégie, la Laiterie Chagnon occuperait 30 % du marché du lait.

La commercialisation de ces nouveaux produits est d'ailleurs une façon pour la Laiterie Chagnon de dire qu'elle est encore capable d'innover. « On n'est pas en train de disparaître », lance Jessica Chagnon.

## CONTRÔLE SERRÉ

C'est parce que les allergies aux noix sont de plus en plus « contraignantes » que l'entreprise, qui traite 40 000 litres de lait par jour, a décidé d'aller au devant des besoins.

« Nous avons beaucoup d'hôpitaux, de garderies et d'écoles parmi nos clients. C'est un service de plus qu'on voulait leur offrir. Et on pense qu'il va y avoir de plus en plus de contrôle dans les années à venir. L'Association québécoise des allergies alimentaires, par exemple, veut émettre un programme de certification et d'inspection des usines », indique Jessica Chagnon.

Mais la production des saveurs vanille, vanille-framboise, caramel écossais, chocolat, fruits mélangés et fraise, toutes certifiées sans traces de noix, ne s'est pas effectuée du jour au lendemain. Chacune des étapes de production a dû être revue, analysée et corrigée.

Par exemple, la laiterie exige dorénavant une certification (sans traces de noix) de ses fournisseurs pour ses matières premières, comme le caramel. « On les teste quand même en arrivant. Le mélange est aussi supervisé et testé », explique Jessica Chagnon.

Détail important : les employés ont dû être formés pour réviser les procédures d'emballage où les manipulations sont nombreuses. Question

d'éviter tout risque de contamination, la production des saveurs érable et noix ainsi que de délice royal a été confiée en sous-traitance, donc à l'extérieur de l'usine.

## SE BATTRE

Ce projet, qui a bouleversé des habitudes et des procédés bien ancrés, s'est révélé le premier de recherche et développement de Jessica Chagnon, 24 ans.

« Ça n'a pas été facile, mais on a communiqué et on s'est expliqué. Les employés comprennent l'enjeu. Souvent, ils ont quelqu'un dans leur famille qui a des allergies », note-t-elle.

Au Québec, seule la crème glacée Lambert offrirait déjà deux saveurs sans traces de noix ni d'arachides. De son côté, la Laiterie Chagnon a fait coïncider le lancement de ses nouveaux produits, fabriqués à partir de crème fraîche, avec la sortie d'un nouveau contenant de deux litres.

Lundi, la PME familiale présentera aux médias ses saveurs sans traces de noix dans un restaurant de Boucherville, où le président Denis Chagnon a aussi été appelé à prononcer une conférence.

Selon Jessica Chagnon, fille de Denis Chagnon et représentante de la troisième génération à œuvrer dans l'entreprise, la partie n'est cependant jamais gagnée d'avance. « On a notre place dans les épiceries, mais il faut se battre pour la garder car les autres jouent sur des ressources », conclut-elle.



Les employés de la Laiterie Chagnon ont dû être formés pour réviser les procédures d'emballage des produits glacés sans trace de noix.

## La société Noranda pourrait passer sous le contrôle d'intérêts chinois

China Minmetals souhaite acquérir 100% des actions

TORONTO (PC) — L'une des plus importantes sociétés minières au Canada, Noranda, pourrait bientôt passer sous le contrôle d'intérêts chinois, puisque sa direction a fait savoir hier qu'elle avait entamé des négociations exclusives avec China Minmetals.

Cette dernière, qui est contrôlée par le gouvernement chinois, souhaite acquérir 100% des actions de Noranda, dont la valeur en Bourse atteint environ 6,7 milliards \$.

Si elle se concrétise, cette transaction serait l'une des plus importantes de l'histoire de l'industrie minière au Canada. Il s'agirait également du plus important investissement jamais réalisé par une société chinoise au Canada.

Noranda, dont le siège social est à Toronto, est principalement un producteur de cuivre et de nickel, en plus de posséder des éléments d'actif dans les secteurs du zinc et de l'aluminium. L'entreprise emploie 15 000 personnes dans 18 pays.

Noranda est également l'actionnaire de contrôle de Falconbridge, un producteur de nickel et de cuivre. Au Québec, Noranda exploite notamment la fonderie de cuivre Horne à Rouyn-Noranda, l'affinerie de cuivre CCR à Montréal, l'affinerie de zinc CRZ à Valleyfield, une mine de zinc à Matagami ainsi que la mine de nickel Raglan, dans le nord de la province, qui appartient à 60% à sa filiale Falconbridge.

Noranda détient également une participation de 80% dans l'usine de magnésium de Danville, qui a fermé ses portes en 2003 en raison de l'abondance sur le marché mondial du magnésium à bas prix provenant de la Chine. La Société générale de financement (SGF) détient la participation restante de 20% dans cette usine.

China Minmetals se spécialise dans le commerce des métaux et a réalisé en 2003 des revenus de plus de 11 milliards \$US. La Chine a un grand besoin de métaux tels que le nickel, le cuivre et le fer pour soutenir sa forte croissance économique.

Dans leur communiqué conjoint, les deux entreprises précisent que les négociations concernent l'acquisition de la participation de 42% que possède le conglomérat Brascan dans Noranda. China Minmetals souhaite ensuite présenter une offre pour acquérir la part restante de 58% des actions, qui sont détenues par des investisseurs institutionnels et de petits actionnaires.

Brascan avait annoncé en juin qu'elle avait reçu des « déclarations d'intérêt » pour sa participation dans Noranda. Au cours des derniers mois, les rumeurs ont fait état de deux acquéreurs potentiels, China Minmetals et la société brésilienne Companhia Vale do Rio Doce.

Brascan souhaite se départir de ses éléments d'actif dans les ressources naturelles afin de se concentrer sur les secteurs des services financiers, de l'immobilier et de la production d'électricité. Plus tôt ce mois-ci, Brascan a annoncé la vente d'une partie de sa participation dans Norbord, un fabricant de panneaux à copeaux orientés.

Le communiqué diffusé hier précise que la proposition préliminaire faite par Minmetals offre « une légère prime » par rapport au cours récent de l'action de Noranda. Selon un analyste de l'industrie minière, cette information a déçu aux actionnaires, qui savent maintenant que leur investissement risque peu de s'apprécier.

« Cette prime est-elle de 2%, 5%, 10%? Qui sait? », a déclaré Greg Barnes, analyste pour la firme Canaccord Capital. « Évidemment, ce ne sera pas 25%. Ils (les actionnaires) semblent déçus pour l'instant. »

L'action de Noranda à la Bourse de Toronto a clôturé hier en baisse de 46 c, à 22,14 \$. Le titre de catégorie A de Brascan a pour sa part perdu 27 c, à 39,00 \$.

Un porte-parole de Noranda, Denis Couture, a précisé que l'annonce faite hier ne signifie pas qu'une entente a été conclue. « Nous ne faisons qu'annoncer que nous entamons des négociations exclusives », a dit M. Couture. Nous devons maintenant procéder à la vérification des livres comptables, puis il faudra conclure une entente définitive au cours des prochaines semaines. »

Dans ses derniers résultats trimestriels, divulgués à la fin du mois de juillet, Noranda a fait part de copieux profits de 107 millions \$US ainsi que d'une forte croissance de ses revenus, qui ont atteint 1,7 milliard \$. Il s'agit d'une nette amélioration par rapport à la perte de 10 millions \$US du trimestre correspondant de 2003, au cours duquel les revenus avaient atteint 1,1 milliard \$US.



China Minmetals souhaite acquérir la totalité des actions de Noranda dans une transaction totalisant plus de 6 milliards \$CAN.

## AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCAN

Également placés gratuitement sur Internet

www.appels.doffres.com

**LEMIEUX NOLET**  
syndics de faillite  
et gestionnaires

COUR SUPÉRIEURE  
«En matière de faillites»

CANADA  
Province de Québec  
District de Québec  
Division de Rimouski  
No cour : 100-11-001634-042  
No sur : 43-140970

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE :  
**GESTIONS HENRI DOUCET INC.**

Avis vous est par la présente donné que la faillite de **GESTIONS HENRI DOUCET INC.**, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 185, rue Ouellet Ouest, Rimouski (Québec) G5L 4R6, est survenue le 20 septembre 2004, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 6 octobre 2004 à 13h30, au bureau de Lemieux Nolet Inc., 5, rue St-Germain Est, bureau 202, Rimouski.

Fait à Rimouski, le 21 septembre 2004.

LEMIEUX NOLET INC.  
Martin Poirier, CA, CIRP, Syndic  
Responsable de l'actif  
5, rue St-Germain Est  
Bureau 202  
Rimouski (Québec) G5L 1A1  
Tél. : (418) 724-4422 / 1 866 724-4422

www.cyberpresse.ca

## AVIS DE PRÉSENTATION D'UN PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ

Avis est donné par les présentes que L'Industrielle-Alliance Compagnie de Fiducie (« L'Industrielle-Alliance Fiducie ») s'adressera à l'Assemblée nationale pour y proposer un projet de loi d'intérêt privé visant à autoriser L'Industrielle-Alliance Fiducie à demander des lettres patentes de prorogation sous le régime de la Loi sur les sociétés de fiducie et de prêt (L.C., 1991, chapitre 45) de façon à ce qu'à la date qui sera indiquée dans les lettres patentes de prorogation suite à leur délivrance, L'Industrielle-Alliance Fiducie cesse d'être régie par la Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne (L.R.Q., chapitre S-29.01). Toute personne qui a des motifs d'intervenir sur le projet de loi doit en informer le directeur de la législation de l'Assemblée nationale.

Montréal, le 14 septembre 2004

Les conseillers juridiques  
OGILVY RENAULT S.E.N.C.

## Déneigement - Hiver 2004-2005

Appel d'offres 2400159

La Commission scolaire des Découvreurs demande des soumissions pour le déneigement de ses terrains.

Le Service des ressources matérielles recevra jusqu'à 14h, heure en vigueur localement, le mercredi 13 octobre 2004, à Sainte-Foy, des offres sous enveloppes scellées pour ces projets.

Les personnes intéressées pourront se procurer les cahiers de charge à compter du mardi 28 septembre 2004 à 10h, au Service des ressources matérielles de la Commission scolaire des Découvreurs, 945, avenue Wolfe, 1er étage, Sainte-Foy (Québec) G1V 4E2. Un dépôt non remboursable de 25\$ est exigé pour l'obtention des documents.

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez communiquer au Service des ressources matérielles au numéro 652-2121 poste 4117.

Les soumissions seront ouvertes à la Commission scolaire des Découvreurs, à la salle D1-82, 1er étage, le mercredi 13 octobre à 14h.

La Commission scolaire des Découvreurs ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues. De plus, elle se réserve le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie.

Le secrétaire général,  
Pierre R. Tremblay, avoc  
Le 25 septembre 2004

Commission scolaire  
des Découvreurs

## VILLE DE QUÉBEC AVIS PUBLIC

### Arrondissement La Haute-Saint-Charles DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE

Avis public est donné :

1. Que le Conseil d'arrondissement La Haute-Saint-Charles statuera lors de sa séance ordinaire qui se tiendra le 12 octobre 2004 à 19 heures à la salle du conseil du Bureau d'arrondissement, 305, rue Racine, Loretteville, Québec, sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

• Propriété sise au 5996, rue des Érables du territoire de la Ville de Saint-Émile tel qu'il existait au 31 décembre 2001 : rendre réputée conforme la marge avant secondaire de la résidence bifamiliale existante, laquelle est nulle alors qu'un minimum de 7,60 mètres est requis au règlement de zonage 310-89 de l'ancienne Ville de Saint-Émile ;

• Propriété sise au 5882, rue des Érables du territoire de la Ville de Saint-Émile tel qu'il existait au 31 décembre 2001 : rendre réputée conforme la marge avant secondaire de la résidence unifamiliale existante, laquelle est de 4,97 mètres au lieu de 7,60 mètres, et la marge latérale nord-est, laquelle est de 1,66 mètres au lieu des 2,0 mètres requis au règlement de zonage 310-89 de l'ancienne Ville de Saint-Émile ;

• Propriété sise au 1095, rue des Carouges du territoire de la Ville de Lac-Saint-Charles tel qu'il existait au 31 décembre 2001 : rendre réputée conforme la marge avant secondaire de la résidence unifamiliale existante, laquelle est de 1,92 mètres au lieu des 2,0 mètres exigés par le règlement de zonage numéro 88-257 de l'ancienne Ville de Lac-Saint-Charles.

2. Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil d'arrondissement relativement à ces demandes.

Donné à Québec, ce 23 septembre 2004.

La secrétaire et assistante-greffière de l'arrondissement La Haute-Saint-Charles,  
Elise Rhéaume

## APPEL D'OFFRES

CENTRE DE RÉADAPTATION EN DÉFICIENCE INTELLECTUELLE DU SAGUENAY - LAC-ST-JEAN

RÉAMÉNAGEMENT DU POINT DE SERVICE DE JONQUIÈRE

Propriétaire : Centre de réadaptation en déficience intellectuelle (C.R.D.I.)  
766, rue du Cénacle  
Chicoutimi (Québec) G7H 2J2  
Tél. : (418) 549-4003

Architectes : Le groupe Lapointe, Voyer et associés, architectes  
2976A, des Aubépines  
Jonquièrre (Québec) G7S 5R2  
Tél. : (418) 648-4653  
Télé. : (418) 548-5417

Ingénieurs : Le groupe Génitique inc.  
2655, boul. du Royaume  
Bureau 480  
Jonquièrre (Québec) G7S 2S9  
Tél. : (418) 548-4626  
Télé. : (418) 548-3826

Le Centre de réadaptation en déficience intellectuelle du Saguenay - Lac-St-Jean demande des soumissions pour ses travaux de réaménagement du point de service au 2509, rue Du Long-Sault à Jonquièrre.

Les documents d'appel d'offres et autres renseignements pourront être obtenus, en téléphonant à l'avance, au bureau des architectes à partir du 28 septembre 2004 contre un dépôt non remboursable de cent cinquante dollars (150\$) sous forme de chèque émis à l'ordre du C.R.D.I.

Une visite obligatoire des lieux se tiendra en présence des soumissionnaires le 6 octobre 2004 à 13h30. Les soumissionnaires sont priés de se présenter au point de service du C.R.D.I., 2509, rue Du Long-Sault afin de recevoir les instructions pertinentes relativement aux travaux.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque certifié égal à dix pour-cent (10%) du montant de la soumission (incluant les taxes) à l'ordre du propriétaire (C.R.D.I.), ou d'un cautionnement de soumission donné par une institution légalement habilitée à se porter caution, établi au même montant, valide pour une période de quarante-cinq (45) jours à la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour une garantie d'exécution et une garantie des obligations pour gages, matériaux et services. Lorsque ces garanties sont sous forme de cautionnement, le montant de chacune d'elles correspond à cinquante pour-cent (50%) du prix du contrat et lorsqu'elles sont sous forme de chèque visé, le montant de chacune d'elles correspond à dix pour-cent (10%) du prix du contrat.

Les soumissions dans des enveloppes cachetées et adressées au nom de Mario St-Gelais, chef des services techniques, seront reçues au bureau du Centre de réadaptation au 766, rue du Cénacle à Chicoutimi jusqu'à treize heures trente (13h30), heure en vigueur localement, le 20e jour du mois d'octobre 2004 pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Seules seront considérées aux fins d'octroi du contrat, les soumissions présentées par des entrepreneurs ayant un établissement au Québec, ou lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord et détenant la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q., C.B.-1.1). Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leurs soumissions.

Le propriétaire ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune autre des soumissions reçues, ni à encourir aucuns frais de la part des soumissionnaires.

Donné à Saguenay, le 23 septembre 2004

Monsieur Laurent Bouillon,  
Directeur général

## TARIFS DE GAZ MÉTRO

## La Régie de l'énergie autorise une réduction de 3%

KARINE FORTIN  
Presse canadienne

■ MONTRÉAL — Alors que les prix du mazout et de l'électricité montent, ceux du gaz naturel diminuent. La Régie de l'énergie a en effet autorisé hier Gaz Métro à réduire de 3% ses tarifs de distribution, ce qui pourrait se traduire par des économies appréciables pour les consommateurs résidentiels.

La distribution est en effet l'une des composantes principales de la facture des abonnés avec le transport, l'équilibrage et le coût du combustible. D'après Gaz Métro, la distribution compterait pour environ 40% du prix payé par un client qui chauffe sa maison et son eau au gaz.

Selon la porte-parole de la société, Stéphanie Trudeau, la baisse de 3% des tarifs de distribution pourrait se traduire par une baisse de 5% du prix facturé aux clients résidentiels. Dans certains cas, les économies pour-

raient totaliser une centaine de dollars par an.

« Pour nous, ce sont de bonnes nouvelles, a-t-elle déclaré. Au cours des années, la différence s'est atténuée entre l'électricité, le mazout et le gaz naturel. Maintenant la marge dans une nouvelle construction bien isolée est d'environ 100\$ ».

Gaz Métro espère que ses nouveaux tarifs, qui entreront en vigueur le 4 octobre, convaincront certains acheteurs de maisons neuves de se doter de systèmes de chauffage au

gaz. L'entreprise s'est donné l'an dernier pour objectif de récolter quelque 30 000 nouveaux clients avant 2006.

Les entreprises et les institutions qui utilisent du gaz naturel bénéficieront aussi de réductions de tarifs moins importantes. Les économies des plus gros consommateurs pourraient toutefois atteindre des milliers de dollars, a fait valoir M<sup>me</sup> Trudeau.

## GAZODUC DE BÉCANCOUR

Dans une décision séparée, la Régie de l'énergie a aussi donné le feu vert hier au projet de gazoduc sous-fluvial qui alimentera la future centrale thermique de TransCanada Energy (TCE) à Bécancour. L'investissement autorisé par les autorités réglementaires est de 54 ou 61 millions \$, dépendant du scénario envisagé.

Ce projet a été jugé « justifié » par le Bureau d'audiences publiques sur



l'environnement (BAPE) qui a néanmoins fait au gouvernement et à Gaz Métro des recommandations visant à assurer la sécurité des citoyens de la région ainsi que la conservation de la faune et de la flore locales.

Selon Stéphanie Trudeau, les dépenses nécessaires à l'aménagement du gazoduc n'influenceront pas les tarifs à court terme. Dans quelques années, les consommateurs pourraient voir leur facture baisser de nouveau grâce à ce projet.

« La centrale deviendra notre plus gros client. Or, plus on a de clients, plus notre réseau est dense, moins les frais de transport et de distribution sont importants », a-t-elle expliqué.

Autrefois contrôlée par Hydro-Québec, Gaz Métro appartient aujourd'hui à une société de portefeuille appelée Noverco dont sont actionnaires Gaz de France, Enbridge et Infragaz.

Cette société formée en juin regroupe la Caisse de dépôt et placement du Québec, le Fonds de solidarité FTQ, SNC-Lavalin (11,1%), deux fonds d'investissement de la Colombie-Britannique (11,1%) ainsi que le Régime des rentes du Mouvement Desjardins.

Le taux de rendement autorisé sur l'avoir des actionnaires de l'entreprise a été fixé par la Régie de l'énergie à 11,64%, en incluant la bonification pour l'amélioration de la performance.

## RÉSERVEZ VOTRE PRIX CONFORT pour tout l'hiver



### La paix d'esprit avec Prix Confort d'UltraConfort

Fini l'incertitude! Adhérez au programme Prix Confort et vous obtiendrez dès maintenant un prix garanti sur votre mazout pour tout l'hiver, valide jusqu'au 30 avril 2005. Des frais d'administration minimes de 20 \$\* s'appliquent.

### Choisissez l'option qui vous avantage le plus

**Prix fixe** – Peu importe les fluctuations du marché, votre prix garanti établi lors de votre inscription au programme sera toujours le même.

**Prix de**  
**51,9 c/litre**

(+ taxes), valide jusqu'au 11 octobre 2004. Le prix peut varier selon les régions.

**Prix plafond** – Si les prix du marché montent, vous ne paierez jamais plus que votre prix maximum garanti établi lors de votre adhésion au programme. Mais s'ils descendent, vous paierez moins.

**Prix de**  
**53,9 c/litre**

(+ taxes), valide jusqu'au 11 octobre 2004. Le prix peut varier selon les régions.

### Économisez encore plus!

Obtenez **2,5%** de rabais sur vos achats de mazout en effectuant vos paiements avec la carte Ultramar MasterCard Banque Nationale. Détails sur [www.bnc.ca/mastercard](http://www.bnc.ca/mastercard). (Sans frais annuels.)



## UltraConfort



Réservez votre Prix Confort dès aujourd'hui au : **1 866 752-3663**

Offre réservée aux clients résidentiels seulement. Certaines conditions s'appliquent. Programme offert dans certaines régions. Vous devez vous inscrire à notre programme gratuit de livraison automatique pour profiter du programme Prix Confort. \*Taxes en sus.